

Distribution

- 2 _ Éditorial
- 3 _ 10 leçons
- 4 _ Prospérité et distribution
- 6 _ Marché du travail
- 8 _ Répartition des salaires
- 10 _ Mobilité des revenus
- 11 _ Statistiques fiscales
- 14 _ Impôt sur la fortune
- 15 _ Pardon? L'économie de l'envie
- 16 _ Hauts revenus
- 18 _ Les riches sont-ils toujours plus riches?
- 20 _ Deuxième revenu
- 22 _ Une classe travailleuse
- 24 _ Salaire minimum
- 26 _ Redistribution peu nécessaire en Suisse
- 28 _ Pouvoir d'achat
- 30 _ Chiffres et lecture

avenir spécial

USA

Allemagne

France

Suède

Suisse

Plus riches et égaux

Poster en supplément



Gerhard Schwarz
Directeur Avenir Suisse

L'agenda économique est dominé par le débat sur une distribution des revenus et des fortunes «juste» ou «équitable». Tout a commencé avec l'initiative «sur les rémunérations abusives» – et de nombreux projets bien plus dévastateurs sont sur le feu (1:12, salaire minimum). Quelle est la vérité sur la répartition des revenus et de la fortune en Suisse? Un regard sur les faits – souvent surprenants – nous semble s'imposer: dans presque aucun autre pays la répartition des revenus, avant intervention de l'État, n'est aussi uniforme. Si les écarts de revenus se sont accentués dans la plupart des pays occidentaux depuis 1980, tel n'a guère été le cas en Suisse. Le poster de cette publication d'Avenir Suisse sur le thème de la distribution des revenus et des fortunes l'illustre à merveille: toutes les couches de la population ont profité de l'accroissement de la prospérité ces dernières décennies. Le modèle suisse fonctionne. C'est l'exemple type qu'un marché du travail flexible ne crée ni inégalités exorbitantes ni hausse du chômage. Au contraire. Des interventions étatiques sur le marché du travail et sur la libre formation des salaires menacent de compromettre cet avantage compétitif décisif. Le prix serait considérable à qui voudrait corriger les (rares) abus des sphères supérieures de l'échelle salariale: non seulement une hausse du chômage (qui toucherait surtout les moins bien qualifiés), mais aussi une réduction de l'innovation, de la croissance et de l'esprit entrepreneurial. Vouloir gommer les différences de revenu et de fortune comporte de sérieux risques. Il y va de notre système économique. Milton Friedman l'exprimait à sa façon: «Une société qui place l'égalité avant la liberté n'aura finalement ni égalité ni liberté. Une société qui place la liberté devant l'égalité finira par obtenir, sans l'avoir cherché, davantage de liberté et davantage d'égalité.»

Les 10 leçons de la distribution

La Suisse – un pays où les inégalités sociales et économiques s'accroissent? C'est plutôt le contraire: en comparaison internationale, la Suisse est un des pays les plus égalitaires.

Patrik Schellenbauer

01_ Le bien-être est bien réparti

En comparaison internationale des revenus disponibles, la Suisse fait partie du tiers supérieur et offre un très haut niveau de bien-être:

pages 4, 6, 8

02_ Les inégalités de revenus n'augmentent pas

Le coefficient de Gini et les écarts de revenus n'ont pas augmenté ces 15 dernières années. Récemment ils ont même diminué. La part des hauts salaires est au niveau des années 1960. Les taux de pauvreté ont plutôt diminué: pages 8, 16, 26

03_ Le bien-être peut créer des inégalités

L'inégalité est le fruit du bien-être. La réduction de la taille des ménages et du temps d'occupation ainsi que le vieillissement de la population accroissent les inégalités: page 20

04_ Le pouvoir d'achat s'accroît

La majeure partie de la population a profité d'une hausse du pouvoir d'achat sur le marché du logement. Les prix sont en baisse dans les télécommunications et les produits de base comme l'alimentation ou les habits:

page 28

05_ Tout le monde profite d'un marché du travail libéral

En comparaison internationale, les salaires sont répartis en Suisse de façon plus égale qu'ailleurs. Le taux de chômage est bas. L'avantage compétitif le plus méconnu de la Suisse est son marché du travail libéral:

pages 6, 24

06_ La classe moyenne ne profite pas d'une baisse des hauts revenus

Il n'existe aucun lien entre les salaires des dirigeants et ceux de la classe moyenne. Moins d'argent pour les managers signifie plus d'argent pour les actionnaires: page 16, 18

07_ Le salaire minimum pénalise les travailleurs pauvres

À court terme, le travailleur pauvre profite de l'introduction d'un salaire minimum, mais il souffre à long terme de la suppression des emplois à faible qualification. On pénalise ceux qu'on était censé aider: page 24

08_ La redistribution coûte cher

La redistribution crée des distorsions dans les incitations et réduit le bien-être. Un franc redistribué coûte à la société 1,20 franc: page 6, 22

09_ Les inégalités des fortunes sont moindres que prévu

Le regard sur les fortunes imposables fausse les statistiques et la perception, car des parties essentielles de la fortune (capitaux de prévoyance et biens immobiliers) ne sont pas ou seulement partiellement prises en compte:

page 11

10_ Très peu de pays imposent la fortune

La Suisse est un de ces rares pays qui imposent la fortune privée de façon directe. Les impôts sur la fortune sont progressifs et concernent presque exclusivement les ménages aisés:

page 14

Plus riches et égaux que les autres

La distribution du bien-être et de la richesse a toujours été un champ d'analyse majeur des économistes. En termes de niveau de revenu et de distribution entre les individus, la Suisse occupe une place remarquable.

Patrik Schellenbauer

Pour les économistes classiques, et en premier lieu David Ricardo, la distribution fonctionnelle des revenus occupe une place centrale. L'économiste anglais a été le premier à présenter une théorie de la répartition des richesses d'un pays entre les différents facteurs de production (travail, capital et terre). Dans les sociétés agricoles du début du 19^e siècle, la question était presque identique à celle de la répartition des revenus entre les personnes. En effet, les différentes classes étaient clairement délimitées et très cloisonnées.

L'influence de l'industrialisation sur la distribution des revenus

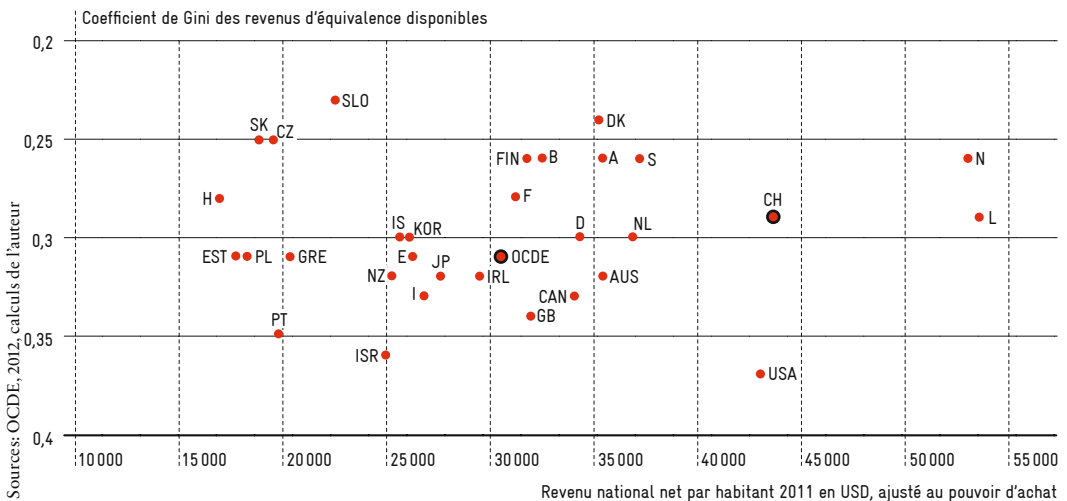
Avec l'atténuation des frontières entre les classes, les économistes se sont penchés sur la distribu-

tion personnelle des revenus. Pourtant la plupart des questions de distribution fonctionnelle restent actuels. Au-delà de l'éternel combat sur la réglementation du marché du logement (loyers), la question se pose de savoir à qui appartient la rente du sol (une autre idée de Ricardo): aux propriétaires ou aux locataires? L'initiative Minder portait aussi sur la distribution des bénéfices entre le travail hautement qualifié et le capital.

Il est nettement plus compliqué d'expliquer la distribution personnelle des revenus et d'effectuer des prévisions à ce sujet. Simon Kuznets (1955) a avancé une approche largement répandue mais peu convaincante. L'inégalité de revenus dans une société traverserait différentes phases, à son avis, et correspondrait à un «U» à l'envers:

Niveau de bien-être élevé et large répartition

Les revenus helvétiques, supérieurs à la moyenne (revenu par habitant ajusté au pouvoir d'achat, axe X), sont répartis de manière nettement plus uniforme parmi les habitants que la moyenne de l'OCDE (coefficient de Gini, axe Y). Le revenu d'équivalence permet de comparer des ménages à plusieurs personnes et les ménages à personne seule.



en partant d'un faible étalement des revenus durant l'ère préindustrielle – chacun était paysan – les inégalités s'accroissent avec la révolution industrielle. La forte augmentation de la production profité d'abord aux entrepreneurs, propriétaires, ingénieurs et inventeurs. La classe moyenne, née avec la part croissante de services dans l'économie, participe progressivement à la prospérité et les revenus se répartissent de manière plus égale.

Les revenus suisses bien supérieurs à la moyenne de l'OCDE

Les niveaux de revenus et la distribution des revenus diffèrent considérablement d'un pays à l'autre au sein de l'OCDE. Le graphe ci-joint indique sur

l'axe des X le revenu par habitant ajusté du pouvoir d'achat (net après amortissements, en dollars de 2011). Cet indicateur est correct, mais imparfait, pour évaluer le niveau de bien-être d'un pays. L'inégalité (axe Y) est mesurée par le coefficient de Gini des revenus d'équivalence disponibles au sein de la population active. Le revenu d'équivalence permet de comparer des ménages à plusieurs personnes et les ménages à personne seule.

Le revenu par habitant de la plupart des pays de l'OCDE se situe entre 25 000 et 35 000 dollars par an. Les coefficients de Gini vont de 0,25 à 0,35, un niveau que nous qualifierons de modéré. Certains pays sortent nettement du peloton. Il s'agit des États-Unis, de la Norvège, du Luxembourg et de la Suisse. En termes de revenu moyen par habitant, la Suisse (43 600 dollars) et les États-Unis (42 800 dollars) sont presque au même niveau, avec un léger avantage à la Suisse. Le revenu par habitant est en Suisse 43 % supérieur à la moyenne de l'OCDE et 27 % à l'Allemagne. En outre les revenus helvétiques sont répartis de manière nettement plus uniforme parmi ses habitants que la moyenne de l'OCDE. La différence est frappante par rapport au «pays des possibilités

illimitées». Avec un coefficient de Gini de 0,37 les revenus disponibles des États-Unis expriment le plus fort degré d'inégalité de tous les pays considérés.

Les «cas spéciaux» de la Norvège et du Luxembourg

La Norvège et le Luxembourg sortent du peloton. Le pays des Vikings profite des avantages de ses richesses naturelles: près du 20 % du PIB norvégien proviennent des exportations pétrolières. Sans ce revenu additionnel, le revenu par habitant norvégien serait exactement au niveau suisse. Les résidents du Luxembourg, au nombre de 540 000 dont 45 % d'étrangers, sont un peu plus nantis que les Norvégiens. La finance représente environ le quart du PIB.

Mais la distribution des revenus primaires luxembourgeois est très inégale en raison des hauts revenus de la finance. L'État intervient lourdement et parvient à réduire les inégalités au niveau suisse.

En dehors des cas spéciaux de la Norvège et du

Luxembourg, aucun autre pays ne parvient à la fois à un niveau de bien-être aussi élevé et à une distribution des revenus aussi largement répartie.

Publication en ligne: 13/06/2013

Au-delà du combat sur la réglementation des loyers, la question se pose de savoir à qui appartient la rente du sol: aux propriétaires ou aux locataires?

Aucun autre pays ne parvient à la fois à un niveau de bien-être aussi élevé et à une distribution des revenus aussi largement répartie.

La distribution des revenus dépend d'abord des salaires

La Suisse fournit la preuve qu'un marché du travail flexible n'augmente pas les inégalités, mais crée les conditions nécessaires à une prospérité répartie de façon équilibrée. Malheureusement, cette relation est largement méconnue.

Patrik Schellenbauer

Les possibilités de redistribution par l'État sont limitées car la politique de redistribution réduit elle-même le gâteau disponible.

On parle souvent, dans les milieux politiques suisses, d'une distribution très inégale de la richesse et d'un élargissement du fossé entre riches et pauvres. Le fossé aurait tendance à se creuser et obligerait l'État à intervenir pour corriger cet écart. Les appels à l'intervention et à la redistribution dominent l'agenda politique. Mais de quelle distribution parlons-nous? La discussion est souvent impénétrable, opaque et confuse. La complexité du sujet est alimentée par le fait que la distribution peut être considérée à plusieurs niveaux.

Du salaire individuel au revenu disponible

Le point de départ est généralement le revenu brut obtenu sur le marché du travail et le point d'arrivée le revenu d'équivalence disponible. Ce dernier exprime la distribution du pouvoir d'achat effectif de la population. En théorie, une autre piste existe entre ces deux valeurs: il faut ajouter au salaire individuel le revenu de la fortune issu des intérêts, des revenus distribués par les entreprises (p. ex. les dividendes) et des loyers. Le résultat s'appelle revenu primaire individuel.

Il faut ajuster ce résultat à la situation du ménage et au partage de sa gestion. Le facteur qui mesure l'effet (positif) de la taille du ménage sur le revenu s'appelle échelle d'équivalence. La question est de savoir qui travaille et combien de temps au sein du ménage (taux d'emploi) et si les

enfants participent à l'effort. L'État intervient dans le calcul puisqu'il redistribue le revenu primaire des ménages à travers les impôts, taxes et transferts financiers.

L'influence de l'État sur la distribution des revenus est limitée

On pourrait penser que la distribution des revenus disponibles des ménages dépend peu de la répartition des salaires individuels. Ce serait une erreur. L'analyse transversale des pays de l'OCDE à la fin des années 2000 en témoigne (voir tableau): elle montre le coefficient de Gini des revenus des salaires horaires d'employés à plein temps (salariés) en rapport avec le coefficient de Gini des revenus disponibles d'équivalence de la population active (15 à 64 ans). Le coefficient de corrélation élevé (0,73) souligne la forte relation entre les deux mesures. La distribution des revenus disponibles correspond en premier lieu à la distribution des salaires horaires. En d'autres termes: la distribution des salaires horaires est un indicateur avancé de l'égalité des revenus dans un pays.

Mais quels facteurs définissent le rapport entre les salaires et les revenus disponibles?

- Le point-clé est de reconnaître que, pour la grande majorité, le revenu de son propre travail est de loin la principale source de revenu. Pour la classe moyenne, la part du salaire au

La flexibilité élevée du marché suisse du travail contribue fortement au fait que l'essentiel de la population finance lui-même son train de vie.

total des revenus oscille souvent entre 80 et 90 %.

- Les possibilités de redistribution par l'État sont limitées. Aussi bien les impôts que les transferts découragent l'acquisition d'un revenu propre. Le gâteau disponible après redistribution est donc réduit par la politique de redistribution elle-même.
- L'endettement excessif des pays réduit la marge de manœuvre des politiques fiscales, dans un environnement de faible croissance économique en Europe. En effet, les investissements sont davantage mis en concurrence avec les dépenses sociales.

tives sur les structures des salaires au sein des entreprises ou l'introduction d'une obligation de plans sociaux – affaibliraient à court ou moyen terme cet atout compétitif propre à notre pays et augmenteraient la pression fiscale nécessaire au financement d'autres mesures de redistribution. Arrêtons le cercle vicieux!

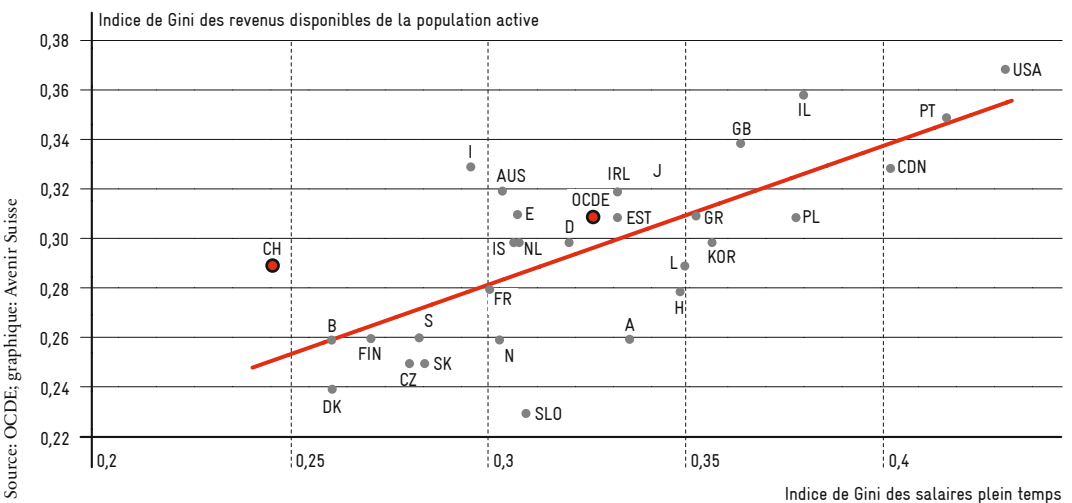
Publication en ligne: 21/05/2013

La flexibilité du marché du travail suisse attire

Au contraire, la flexibilité élevée de l'actuel marché suisse du travail contribue fortement au fait que l'essentiel de la population finance (encore) lui-même son train de vie. La politique ignore cette réalité. Des interventions sur le marché du travail – à travers un salaire minimum, des direc-

Le marché du travail détermine la distribution des revenus

Les résultats du marché du travail sont décisifs pour une distribution égale de la prospérité. Un taux d'activité très élevé, de chômage bas et une distribution égalitaire des salaires sont des facteurs-clés.



Un marché du travail égalitaire

Dans aucun pays de l'OCDE (et probablement dans aucun autre pays du monde), les salaires des temps pleins ne sont aussi également répartis qu'en Suisse. Cela s'explique probablement par la tradition bien ancrée de la formation professionnelle.

Patrik Schellenbauer

Dans le débat actuel sur la redistribution des richesses, la conviction que le marché du travail suisse engendre une situation particulièrement «inégal» semble de plus en plus s'affirmer. Toutefois, l'image hypnotisante des «rémunérations abusives» et des «salaires de misère» fait oublier l'essentiel. Les groupes aux extrémités de la répartition des salaires sont peu représentatifs; les hauts salaires, en particulier, sont des exceptions. Les 2500 personnes qui touchent un revenu d'un million de francs ne représentent que 0,06 % de la population active suisse. Il est beaucoup plus significatif de s'intéresser aux couches qui forment le milieu de la répartition. En 2010, 62,5% des salariés suisses gagnaient entre 70 % et 150 % du salaire médian (salaire se trouvant au

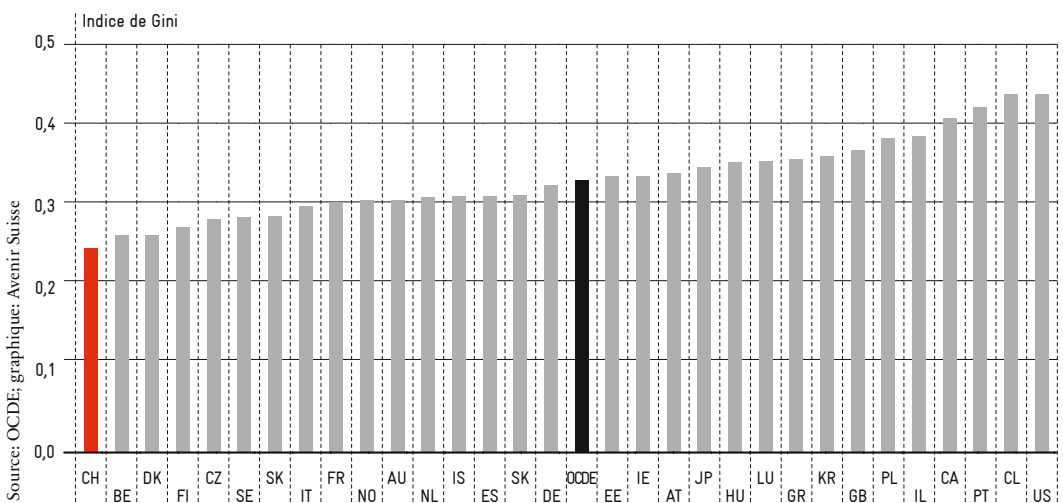
milieu de la répartition), soit 2,8 millions d'employés. Même si la classe moyenne a un peu perdu du terrain, elle reste encore bien établie. Ainsi, la répartition des salaires en Suisse n'est pas aussi inégale que ce qu'on prétend souvent.

Plus égalitaire que la Scandinavie

Au contraire: dans aucun pays de l'OCDE (et probablement dans aucun autre pays du monde), les salaires des employés à temps plein (et ainsi par approximation les salaires à l'heure) ne sont aussi également répartis qu'en Suisse. Avec un coefficient de Gini de 0,24, la Suisse se place même en meilleure position de ce point de vue que les États scandinaves, qui ont la réputation d'être très égalitaires. En queue du classement se

Les salaires suisses sont répartis très également

Si l'on compare les coefficients de Gini des salaires à plein temps dans les pays de l'OCDE (années 2000), la Suisse sort du lot avec la répartition la plus égalitaire. On en peut conclure que marché du travail libéral et formation souple des salaires ne riment pas forcément avec l'accroissement des inégalités, tout au contraire.



Source: OCDE; graphique: Avenir Suisse

trouvent les pays anglo-saxons, ainsi que le Portugal, la Pologne et Israël. Les voisins de la Suisse tout comme la plupart des pays européens se situent autour de la valeur médiane de l'OCDE, qui est de 0,33.

Le coefficient de Gini est peut-être l'instrument de mesure le plus utilisé pour évaluer la répartition des salaires, mais il reste un simple chiffre et ne nous donne aucune représentation tangible de l'ampleur de l'inégalité. Aussi, nous vous proposons l'expérience mentale suivante: si l'on jetait tous les contrats suisses à temps plein dans un sac, qu'on en tirait deux d'entre eux au hasard et qu'on répétait la procédure à plusieurs reprises, on obtiendrait en moyenne une différence de 48 % entre les deux salaires. En Norvège, la différence serait de 60 %, en Allemagne de 64 % et aux États-Unis de 86 %.

Qualifications moyennes renforcées

La répartition très égale des salaires suisses à temps plein s'explique principalement par l'ancrage profond de la formation duale. L'apprentissage assure la formation de qualifications moyennes tout en permettant de maintenir la part des individus sans formation post-obligatoire à un niveau très bas, soit un peu plus de 5%. Ainsi, le pourcentage des petits salaires est heureusement limité. Il est également essentiel de se rendre compte qu'un droit du travail libéral et une définition flexible des salaires n'engendrent pas automatiquement une plus grande inégalité.

Avec un coefficient de Gini de 0,49, les salaires en général que touche la population active (individus entre 15 et 64 ans) sont en Suisse moins également répartis que les salaires des temps pleins. Il est vrai que c'est le cas dans tous les pays, car une partie de la population ne souhaite pas participer au marché du travail, exerce une profession à temps partiel ou est au chômage. Toutefois, la situation relative de la Suisse se détériore quand on se penche sur les salaires de tous les travailleurs et pas seulement sur ceux des employés à temps plein. Toujours est-il que, même dans ces conditions, le coefficient de la Suisse reste nettement inférieur à celui de la moyenne de l'OCDE, qui est de 0,55.

Coefficient de Gini

Le coefficient de Gini est une mesure statistique du degré d'égalité (ou d'inégalité) de la distribution des revenus et des patrimoines dans une société donnée permettant des comparaisons internationales. Un coefficient de 0 signifie une distribution égalitaire des revenus (tout le monde a le même salaire), un coefficient de 1 indique au contraire qu'un Crésus ramasse tout le lot, ne laissant rien aux autres. Les coefficients de Gini des revenus du travail à plein temps dans les pays de l'OCDE sont inclus entre 0,245 (Suisse) et 0,43 (États-Unis et Chili), ceux des pays voisins de la Suisse se situent entre 0,295 (Italie) et 0,34 (Autriche). Si le coefficient d'un pays augmente, l'écart des revenus s'accroît. La comparaison internationale des coefficients de Gini livre la conclusion centrale de cette publication: la distribution des revenus en Suisse est très égale.

De nombreux temps partiels

Cette «dégradation» peut s'expliquer principalement par le fait que le pourcentage des employés travaillant à un taux d'activité relativement bas est particulièrement important en Suisse, surtout en comparaison avec les pays scandinaves. Cet écart concerne surtout les femmes, la majorité des hommes travaillant à 100%. Alors que, en Suisse, près de 60 % des employées ont un temps partiel, 80 % des employées finlandaises occupent un plein temps. De plus, il faut noter qu'une diminution du taux d'activité entraîne généralement une baisse salariale légèrement disproportionnée, car les coûts fixes liés au poste peuvent être répartis sur un nombre moindre d'heures. Ainsi, une intégration encore meilleure des femmes sur le marché du travail permettrait d'égaliser encore plus la répartition des richesses en Suisse.

Publication en ligne: 14/05/2013

La Suisse est une société mobile

Derrière l'apparente immobilité de la répartition des revenus en Suisse se cache un dynamisme élevé: les changements de niveau de revenus sont fréquents, même la classique «carrière de plongeur» reste possible.

Patrik Schellenbauer

Observer la répartition des revenus à un instant donné comporte une lacune de taille: un tel instantané est arbitraire dans la mesure où il occulte les changements de revenus. En effet, le marché du travail en Suisse n'est pas aussi statique que ne le croient ou le laissent croire les partisans d'une redistribution plus importante. C'est évident pour les étudiants: le modeste salaire d'un job d'été n'est pas destiné à durer. En effet, on étudie (et on investit) pour gagner davantage à l'avenir. En moyenne, les salaires augmentent jusqu'à 55 ans, pour ensuite reculer légèrement. Cela signifie tout d'abord que les revenus totaux (la somme des revenus annuels) sont bien plus également répartis que les revenus liés à des périodes spécifiques de la vie; deuxièmement, que

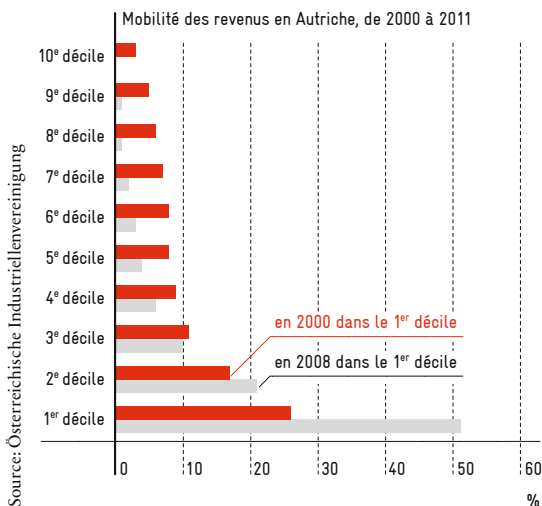
l'inégalité augmente du simple fait du vieillissement de la population active.

Or, même au-delà des profils de revenus moyens, la mobilité des revenus est notable. C'est ce qui ressort d'une étude qui a suivi l'évolution des revenus des ménages suisses de 1994 à 1998 ¹. Au bout de deux ans seulement, seuls 25 à 35% des ménages de la classe moyenne se trouvaient encore dans le décile de revenus initial; le niveau de revenus de la majorité avait augmenté ou baissé. Derrière l'apparente immobilité de la répartition des revenus se cache un dynamisme élevé, qui ne cesse pas de rebattre les cartes. Le remarquable ouvrage de Markus Schneider, «Klassenwechsel» (2007), l'illustre bien à l'aide d'une multitude d'exemples concrets.

Malheureusement, il n'existe pas d'études ou de données actuelles sur la mobilité des revenus en Suisse. Une récente enquête réalisée en Autriche, un pays comparable à la Suisse, confirme que la mobilité des revenus reste élevée, et que rester pauvre n'est pas inéluctable. Seul un quart des 10% de ménages les plus pauvres en 2000 se trouvait encore dans le dernier décile onze ans plus tard; un cinquième est passé au deuxième décile tandis que la moitié de ces ménages les plus pauvres se retrouvait en 2011 dans la classe moyenne. Huit pour cent d'entre eux avaient même réussi à passer au niveau supérieur.

Grimper l'échelle sociale reste possible

Les ménages appartenant au 1^{er} décile (les 10% les plus pauvres) en 2000 et 2008 se trouvaient en 2011 dans les déciles suivants:



¹ De Coulon, Augustin et Boris A. Zürcher (2004): **Low Pay Mobility in the Swiss Labour Market**, dans: **Minimum Wages, Low Pay and Unemployment**, éd. D. E. Meulders, R. Plasman et F. Rycx. Palgrave MacMillan.

Patrimoines: 1,5 billion de francs oubliés

Les patrimoines semblent répartis plus inégalement que les revenus et les salaires en Suisse. Cependant, des composantes importantes du patrimoine sont ignorées par la statistique. Ces omissions biaisent la perception qu'on se fait des inégalités.

Marco Salvi et Patrik Schellenbauer

Des composantes essentielles du patrimoine passent entre les mailles de la statistique et ne sont pas ou seulement partiellement imposables.

Partout dans le monde, la concentration des patrimoines est plus forte que celle des revenus. Il n'y a là rien de choquant ou même de répréhensible. En effet, ce phénomène s'explique simplement par le fait que la plupart des individus épargnent une partie de leur revenu. Ils accumulent ainsi des économies, ce qui peu à peu engendre une répartition des patrimoines plus inégale que celle des revenus. Dans la seconde moitié de la vie active, le revenu tend à augmenter et la part destinée à l'épargne s'accroît, ce qui accélère la constitution d'un patrimoine. Ce processus est renforcé par

les intérêts générés par ce même patrimoine. Un tel scénario est valable dans une société (hypothétique) avec une pyramide des âges stable. Dans les sociétés occidentales vieillissantes, les écarts se creusent encore plus. La part des personnes actives âgées – qui épargnent plus et depuis plus longtemps – y est élevée. L'effet des intérêts composés y est aussi plus important. En comparaison, les héritages jouent un rôle plutôt secondaire dans la concentration du patrimoine.

Une répartition «scandaleuse»?

Dans les débats autour de la répartition des richesses, ces circonstances sont le plus souvent ignorées. Les partisans de plus de redistribution dénoncent à l'envie la «scandaleuse» concentration des patrimoines. Ils pointent vers un coefficient de Gini pour le patrimoine net imposable (montant des avoirs moins les dettes) de 0,81, une

valeur élevée. En comparaison, le coefficient mesurant les différences entre les revenus primaires des ménages (c'est-à-dire la somme de tous les revenus de marché, soit salaires et revenus du capital) est environ deux fois moins élevé (0,41). Ainsi les patrimoines suisses seraient aussi concentrés qu'aux États-Unis. Est-ce bien vrai?

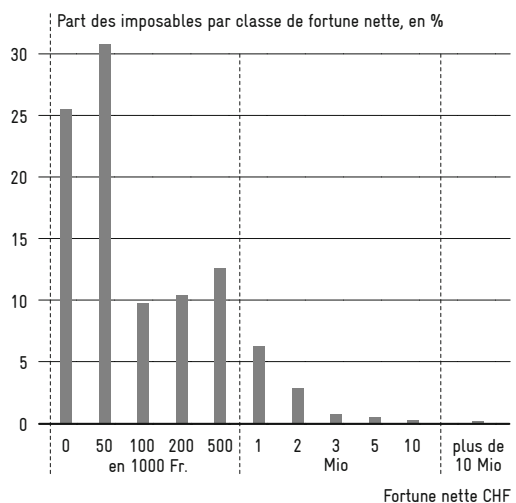
Ce que les statistiques fiscales omettent

La réponse est non. Les données de l'Administration Fédérale des Contributions (AFC) sont peu pertinentes, car des composantes essentielles du patrimoine passent entre les mailles de la statistique fiscale:

- Ainsi les capitaux accumulés par la prévoyance professionnelle (LPP) ne sont pas pris en

Fortunes réparties plus inégalement

À cause des épargnes et de l'effet des intérêts composés, les fortunes sont de plus en plus inégalement réparties, notamment dans les sociétés occidentales vieillissantes.



compte. Avec 750 milliards de francs (2011), cette « omission » pèse lourd. Malheureusement, il n'existe pas de chiffres officiels pour la répartition individuelle des patrimoines LPP. On peut toutefois supposer que la répartition de cette épargne forcée est semblable à celle des salaires. Hormis la déduction de coordination et le montant maximal qui peut être assuré, les cotisations sont proportionnelles au salaire. Or, les disparités salariales en Suisse sont faibles (voir éditorial, p. 2).

- De même, les montants du troisième pilier sont complètement ignorés. En 2011, ils se montaient à 78 milliards de francs et augmentent de 5 bons milliards chaque année. Étant donné que la limite de versement dans le troisième pilier est assez basse (6739 francs en 2013 pour les salariés), ces fortunes sont très également réparties. Selon la statistique des assurances sociales suisses, en 2012 deux tiers des contributions provenaient des classes moyennes.
- Selon une estimation de la BNS, la valeur imposable des biens immobiliers qui appartiennent à des particuliers ne correspond qu'à

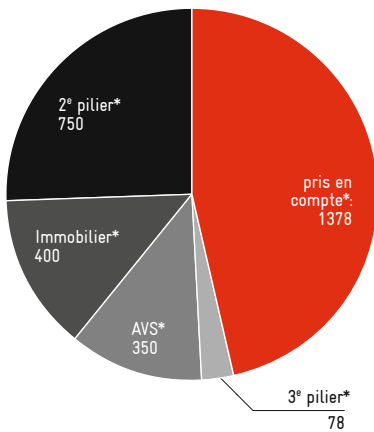
60 % environ de la valeur de marché. Cette pratique pousse elle aussi à sous-estimer les patrimoines, d'autant plus que le pourcentage de propriétaires a grimpé de 30 % à 40 % ces quinze dernières années. Une estimation grossière indique que près de 400 milliards de francs en valeur immobilière ne sont pas pris en compte. Ces montants sont détenus principalement par la classe moyenne.

- L'AVS est écartée de la discussion sur la répartition des patrimoines. Toutefois, d'un point de vue économique, on peut faire valoir que les promesses de rente et les avoirs de l'AVS constituent une fortune pour les ménages. En effet, les rentes sont semblables aux intérêts d'un avoir bancaire. Avenir Suisse estime la capitalisation des rentes AVS à 350 milliards de francs. Ce patrimoine est très également réparti parmi les ménages.

Un État social très développé affaiblit l'épargne privée. Ce n'est qu'ainsi qu'on peut expliquer pourquoi les Chypriotes ont un patrimoine moyen plus élevé que les Allemands.

Des patrimoines ignorés par les statistiques

Plus de la moitié des patrimoines ne sont pas pris en compte par la statistique fiscale: LPP, AVS et 3^e pilier passent à la trappe, les biens immobiliers ne sont comptabilisés que selon leur valeur imposable.



La moitié oubliée rééquilibrerait la répartition

Selon les statistiques fiscales, les patrimoines nets se chiffraient à près de 1,4 billion de francs en 2009. Si l'on prend en considération les composantes susmentionnées, à ce chiffre s'ajoutent 1,5 billion de francs, qui, en grande partie, sont distribuée de manière égale. Dans ses estimations du patrimoine des ménages, la Banque nationale suisse (BNS) arrive à un chiffre tout à fait semblable de 2,8 billion de francs en 2011. En d'autres mots: une bonne moitié de la fortune détenue par les ménages passe à la trappe dans les débats actuels. Nul ne sait dans quelle mesure la prise en compte de tous ces facteurs mènerait à une réduction des inégalités patrimoniales observée en Suisse. Une étude récente pour l'Allemagne (dont la concentration des patrimoines est comparable à celle de la Suisse) suggère que les effets seraient considérables, en particulier pour >>

*Valeur de marché (en milliards de francs)

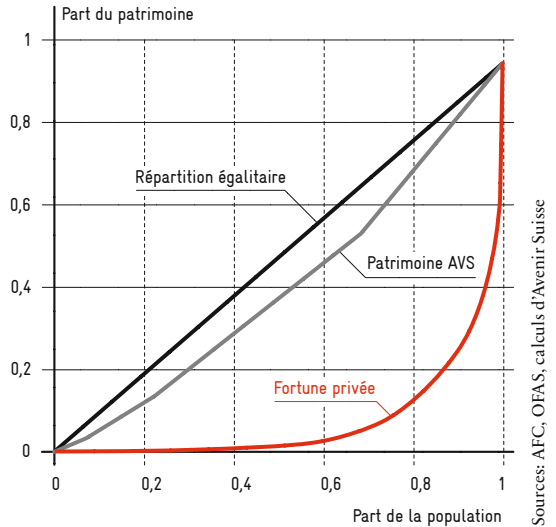
La très égale répartition de la fortune AVS

L'inégalité de la distribution des fortunes qui émerge des statistiques n'est pas confirmée par les faits. Les actions et participations – deux catégories de placements détenues surtout par les ménages fortunés – sont comptabilisées correctement (à leur valeur de marché). Par contre les promesses de rentes de l'AVS ne sont pas incluses dans les statistiques bien qu'elles puissent être assimilées à une fortune (avec des versements réguliers similaires aux intérêts versés par l'épargne). La fortune AVS réduit les inégalités (v. graphique ci-contre).

Le graphique compare la distribution de la fortune privée nette (courbe rouge) et l'estimation de la fortune AVS des retraités. Ce type de revenu est très uniformément distribué. La rente maximale est plafonnée au double de la rente minimale. Les couples retraités reçoivent 150 % d'une rente individuelle. En capitalisant ces revenus en patrimoine, on arrive à une fortune AVS de 340 milliards de francs. Celle-ci est répartie de manière très égalitaire entre les ménages (courbe grise) et le coefficient de Gini est très bas (seulement 0,15). En comparaison, pour les fortunes privées le coefficient de Gini est de 0,83.

Les avoirs de l'AVS réduisent l'inégalité

À cause de la formule des rentes très réduite, le patrimoine de l'AVS (ignoré par la statistique fiscale) est très également réparti parmi les ménages.



la classe moyenne: le coefficient de Gini pour ce pays passe de 0,8 à 0,6 dès que les retraites sont incluses dans le patrimoine.

L'État social remplace l'épargne privée

De même, les patrimoines en Suède, qui passe pour être un pays égalitaire, sont tout aussi concentrés qu'en Suisse ou en Allemagne: le pays scandinave affiche lui aussi un coefficient de Gini de 0,8. Cela laisse à penser qu'un État social très développé affaiblit l'épargne privée.

Ce n'est qu'ainsi qu'on peut expliquer pourquoi les Chypriotes ont un patrimoine moyen plus élevé que les Allemands, comme l'a montré récemment une étude de la Banque centrale européenne. Un argument de plus pour inclure la prévoyance vieillesse dans l'analyse de la répartition de la fortune.

Publication en ligne: 29/05/2013

Des patrimoines lourdement imposés

En Suisse, l'impôt sur la fortune est plus important qu'on ne pourrait le croire: la taxation grève surtout les patrimoines les plus élevés qui, de plus, sont imposés plusieurs fois.

Marco Salvi

La Suisse est un de ces rares pays où la fortune privée des ménages est imposée de façon directe. Pour comparaison: aux États-Unis, un impôt sur la fortune tel que le nôtre est interdit par la Constitution. Des pays comme l'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg, la Suède et le Danemark ont aboli l'impôt sur la fortune au cours des deux dernières décennies. Cependant, en terre helvète, les discussions sur l'augmentation de l'impôt sur la fortune refont régulièrement surface. Le 9 juin, les Zurichois ont refusé une initiative populaire qui demandait une augmentation considérable de cet impôt. En février dernier, une initiative pour l'introduction d'un impôt sur les successions à échelle fédérale a abouti. Si des initiatives de ce genre apparaissent, c'est

dû à la croyance généralisée que les ménages aisés «s'en tirent» à trop bon compte. Mais les faits parlent un autre langage.

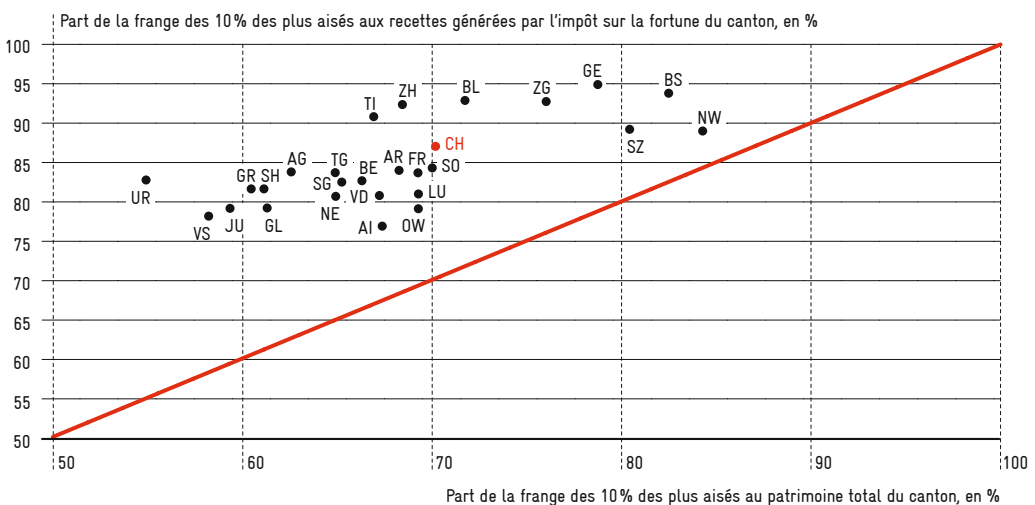
Impôt pour les riches

La fortune imposable ne représente qu'une partie réduite de la fortune globale des Suisses: le capital de retraite issu des 1^{er}, 2^e et 3^e piliers, par exemple, n'en fait pas partie (v. à la page 10). De la fortune nette restante (les dettes sont prises en compte) on soustrait une déduction de 100 000 à 200 000 CHF selon le canton. Au final, l'impôt sur la fortune s'applique seulement aux patrimoines nets dépassant le seuil de 200 000 CHF. Plus de la moitié des contribuables suisses ne paient pas d'impôt sur la fortune.

Les barèmes fortement progressifs de l'impôt sur la fortune

La distance d'un canton par rapport à la ligne rouge illustre la progressivité des barèmes fiscaux. Celle-ci est la moins marquée dans le canton de Nidwald et la plus forte dans le canton d'Uri. Cependant, c'est à Genève et Bâle-Ville que les taux marginaux supérieurs sont les plus élevés.

Source: calculs de l'auteur sur la base de l'AFIC 2010; graphique: Avenir Suisse



L'économie de l'envie

L'impôt sur la fortune grève surtout les patrimoines les plus élevés. Dans tous les cantons, les barèmes sont progressifs, c'est-à-dire que le taux d'imposition moyen augmente avec la fortune. Le graphique le montre bien et met en rapport la part de la fortune imposable totale détenue par les 10 % les plus aisés (axe horizontal) avec leur part d'impôt (axe vertical, les contribuables ne disposant pas de fortune n'ont pas été pris en compte).

Imposition multiple

Dans le graphique, tous les cantons se trouvent au-dessus de la ligne des 45° indiquant un barème proportionnel. Ainsi, dans le canton de Zurich, les 10 % les plus aisés détiennent à eux seuls 68 % de la fortune imposable – mais ils payent 92 % des recettes fiscales. Pour illustration: il faut avoir un patrimoine net d'au moins 1 Mio. CHF pour être parmi ces 10 % plus aisés. En Ville de Zurich il faudra s'acquitter d'un impôt de 1900 CHF par an. Une fortune de 5,5 Mio. CHF, se situant à la frontière du 1% plus riche, représente une charge fiscale de 27700 CHF. À Bâle-Ville et Genève, la concentration de fortunes imposables est encore plus forte: ici les 10 % plus fortunés détiennent respectivement 79 % et 83 % de l'assiette fiscale; ils génèrent 95 % et 94 % des recettes fiscales.

La distance d'un canton par rapport à la ligne de 45° illustre la progressivité du barème. Celle-ci est moins marquée dans le canton de Nidwald et plus forte dans le canton d'Uri. Mais c'est à Genève et Bâle-Ville que les taux marginaux supérieurs sont les plus élevés: ils atteignent presque 1% par an. Enfin, il ne faut pas oublier que l'imposition du patrimoine ne se limite pas seulement à l'impôt sur la fortune des personnes physiques. Les taxes immobilières, l'impôt sur le bénéfice des entreprises ou encore les droits de timbre sont tous perçus sur la même assiette, mais c'est le nom de l'impôt qui change.

Publication en ligne: 03/06/2013

«L'envie est un formidable instrument égalitaire: quand elle ne peut pas niveler les choses par le haut, elle le fait par le bas», écrit l'auteur de romans policiers Dorothy Sayers. Personne ne doit avoir moins que ce qu'on a soi-même, mais en aucun cas il ne doit avoir plus. L'économiste Ernst Fehr, chercheur à l'Université de Zurich et l'un des pionniers de la recherche comportementale expérimentale, pense qu'une forme légère d'envie est un besoin émotionnel essentiel de l'homme.

L'envie peut avoir un effet destructeur et un effet positif pour le développement d'une société. Ce qui est décisif, si l'un ou l'autre prend le dessus, c'est de savoir gérer ce sentiment primaire dans la société et la politique. Si l'on essaie d'apaiser les sentiments d'envie en égalisant, donc en nivelant les différences de revenus et de statut, l'envie a un effet inhibiteur. Le nivellement conduit dans le meilleur des cas à l'immobilisme, mais plus souvent au recul.

C'est différent si la politique est prête à utiliser l'envie comme un moteur du progrès. La différence avec le riche, le riche qui réussit, dont souffre l'envieux, peut être sublimée par l'effort; avec un peu de chance il peut accéder aux mêmes sphères. L'envie devient alors une émulation et donc un stimulant à avancer soi-même.

Bien entendu, il n'est jamais question d'envie quand on dénonce les revenus élevés ou une répartition soi-disant inacceptable des salaires. L'envie est considérée dans toutes les cultures comme un élément foncièrement négatif. On cherche donc des termes qui ont une connotation positive, par exemple l'équité, généralement comprise comme l'équité de la répartition des revenus. Mais l'envie résonne dans tous les débats sur la redistribution. Le problème est qu'il n'existe pas de mesures objectives pour un revenu ou une fortune trop grand(e) ou trop faible. GS

Bibliographie: «Neidökonomie» de Gerhard Schwarz et Robert Nef, Éditions NZZ, 2000

Au niveau des années 1960

L'Union syndicale suisse a fustigé la répartition des revenus en Suisse. D'après elle, les revenus les plus élevés ont fortement augmenté depuis 1979 par rapport aux autres salaires. Une assertion qui, à regarder les statistiques, doit être relativisée.

Patrik Schellenbauer

C'est avec un ton alarmiste que l'Union syndicale suisse (USS) a dénoncé l'évolution des salaires, la répartition des revenus et les conditions de travail en Suisse. Le rapport qu'elle vient de publier et qui s'intitule «Pression sur les salaires et répartition injuste des revenus» donne l'impression que les inégalités salariales se sont profondément creusées et qu'une redistribution «révoltante» du bas vers le haut est en cours. Pour le prouver, les auteurs n'hésitent pas à recourir à une batterie d'outils statistiques sujets à caution.

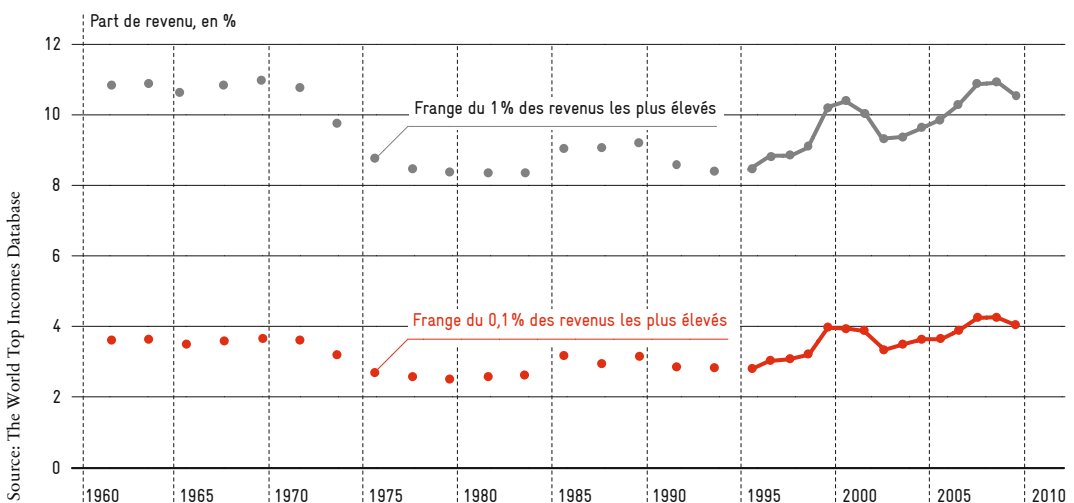
Le rapport s'en prend à la progression des salaires en haut de l'échelle (dans la situation politique globale, il est facile de gagner des voix en pointant les hauts revenus d'un petit groupe). Concrètement, il présente la progression de la

part que représente la frange du premier 1% et du premier 0,1% des revenus les plus élevés. Un graphique de l'USS montre que la part de la frange du 0,1% a augmenté de 60% entre 1979 et 2008, passant de 2,5% à 4%.

Pourquoi cette période? 1979, l'année de départ, a probablement été choisie parce que la part des hauts revenus était alors à un niveau très bas. Au contraire, au cours des années 1960, la part du 1% le plus haut se situait au même niveau qu'aujourd'hui et à un niveau supérieur que la moyenne des années 2000. Il est frappant de constater une forte baisse durant la première moitié des années 1970. Cette diminution peut s'expliquer par la conjonction de deux facteurs. Premièrement, il faut signaler la forte récession causée par le choc

Hauts revenus: beaucoup de bruit pour rien de nouveau

En 15 ans, la part que représente la frange des revenus les plus élevés dans l'ensemble des revenus a à peine augmenté. On pourrait qualifier l'évolution sur le long terme d'«ample mouvement latéral». Actuellement, la part de la frange du 1% des revenus les plus élevés semble se stabiliser autour de la valeur moyenne de 10%.



Source: The World Top Incomes Database

pétrolier. Il a été prouvé que les hauts revenus sont bien plus vulnérables aux cycles économiques que les bas et moyens revenus. Deuxièmement, les impôts ont sensiblement augmenté au début des années 1970. Pour éviter le plus possible des taux d'imposition plus élevés, on préférerait laisser les salaires au sein de l'entreprise plutôt que de les verser. D'autres personnes aux revenus élevés ont quitté la Suisse et le reste a peut-être simplement un peu moins travaillé.

Un ample mouvement latéral

Les données disponibles pour la Suisse dans la «World Top Incomes Database» remontent jusqu'en 1933. Si l'on considère ces quelques 80 années écoulées, la progression qu'ont connue

les salaires les plus élevés ces quinze dernières années semble bien moins fulgurante. On pourrait tout à fait qualifier l'évolution sur le long terme d'«ample mouvement latéral». Actuellement, la part de la frange du 1% des revenus les plus élevés semble se stabiliser autour de la valeur moyenne de 10%.

La situation est tout autre aux États-Unis. Dans ce pays, la part de la frange des premiers 1% a fortement augmenté, passant de 8% (1979) à 18% environ pour la seconde moitié de la dernière décennie. Toutefois, ces valeurs ne sont pas nouvelles; elles avaient déjà été enregistrées pour la période 1900–1940.

Il est indéniable que ce sont les hauts salaires (et revenus) qui ont pu profiter le plus du développement économique de la Suisse. Avenir Suisse l'a déjà constaté dans son étude «La classe moyenne malmenée». Cependant, devrions-nous nous en préoccuper? La question centrale est de se demander si les individus qui touchent les plus hauts salaires sont récompensés pour un service particulier rendu à l'économie et à la société. S'il s'agit de véritables entrepreneurs qui exposent

leur fortune à des risques et qui récoltent ensuite le fruit de leurs efforts, alors il faut sans hésiter répondre par l'affirmative, car leur engagement profite à tous. En effet, il produit des emplois, des recettes fiscales, de nouveaux produits et des idées novatrices. Il faut aussi songer que personne ne parle de ceux qui ont échoué: ils disparaissent des affaires (dans le monde économique et dans les statistiques).

Interventions sur le marché du travail dangereuses

Les choses sont plus compliquées quand il s'agit de cadres dans des entreprises. Dans ce cas, le lien entre rétribution et service rendu n'est pas toujours évident. Certains managers ont perdu le sens de la mesure qu'on attend en Suisse. Toutefois, c'est là une question de politique, de tolérance et d'éthique. D'un point de vue économique, il faut au contraire se demander si des salaires et des bonus élevés sont toujours nécessaires pour inciter les managers à fournir de bonnes prestations. Dans un marché qui fonctionne pour les managers, cela devrait être possible du moins partiellement. Or, aucun marché n'est parfait, ce qui signifie que, sans aucun doute, les très hauts revenus de bon nombre de managers ne sont pas «mérités», du moins en partie. Toutefois, il est très difficile de déterminer depuis l'extérieur de l'entreprise si c'est le cas ou non. Ainsi, des interventions intempestives sur le marché seraient probablement plus néfastes que bénéfiques. Et on peut sérieusement mettre

en doute le fait que des rémunérations plus modestes pour les managers seraient d'une quelconque aide pour les «petits salaires» (comme le suggèrent les syndicats). En effet, le débat autour des revenus des managers concerne en réalité la lutte entre les managers et les actionnaires pour la répartition des richesses.

Publication en ligne: 01/05/2013

Les hauts revenus sont bien plus vulnérables aux cycles économiques que les bas et moyens revenus.

Le débat autour des revenus des managers concerne en réalité la lutte entre les managers et les actionnaires.

Les riches sont-ils toujours plus riches?

Initiative 1:12, initiative sur le salaire minimum: la question des salaires est au cœur du débat politique. Est-ce un réel problème? Nous posons les cinq mêmes questions à deux économistes, l'un libéral et l'autre de gauche.

Patrik Schellenbauer et Daniel Lampart, dans le cadre d'une interview pour «Schweiz am Sonntag»

1. Est-ce que les hauts revenus sont toujours plus riches?

Patrik Schellenbauer (Avenir Suisse): Dans une perspective à long terme, il m'est impossible de souscrire à cette déclaration. La part des très hauts revenus (les 1% supérieurs) était dans les années 1960 supérieure à ces dix dernières années. Il en est de même entre les années 1930 et les années 2000. Il est correct d'affirmer que les hauts salaires ont augmenté depuis 1995. Mais faut-il s'en soucier? L'hypothèse selon laquelle les petits et moyens salaires profiteraient d'une baisse des revenus des managers est erronée. Les gagnants seraient les actionnaires dans la mesure où la répartition se décide entre les facteurs travail et capital.

Daniel Lampart (Union Syndicale Suisse): Les hausses de salaires des dernières années se sont

concentrées avant tout sur les hauts revenus. Plus de 2500 hauts revenus gagnent aujourd'hui plus d'un million de francs en Suisse. Ils étaient à peine 500 en 1997. La cause du problème se situe dans le système de bonus. Les managers et les spécialistes se versent les bonus les plus généreux parce qu'à leur avis c'est une condition nécessaire pour que l'entreprise soit florissante. Il en irait autrement si les entreprises

offraient des systèmes de rémunération classiques, avec des hausses générales de salaires.

2. Est-ce que les bas revenus sont toujours plus pauvres?

Schellenbauer: Non, c'est faux. Nos analyses ne laissent planer aucun doute. Les plus bas salaires se rapprochent clairement des revenus moyens. Cet effet ainsi que la baisse du taux de chômage se traduisent par une baisse de la pauvreté, ainsi que l'Office fédéral de la statistique (OFS) l'a démontré depuis longtemps: selon les normes CSIAS, 7,9% de la population était pauvre en 2010, contre 9,1% en 2008. Cela correspond à 70 000 personnes. L'écart de pauvreté, qui mesure la distance entre le revenu médian des pauvres et le seuil de pauvreté, s'est nettement réduit.

Lampart: Un 5^e des actifs suisses rencontrent des difficultés financières en cas de facture imprévue de 2000 francs, par exemple pour le dentiste. L'étendue du problème saute aux yeux. La hausse des bas et moyens salaires a été inférieure à la moyenne ces dernières années. Si la situation n'a pas empiré, on le doit à la campagne des syndicats «Aucun salaire inférieur à 3000 francs». Elle a empêché le décrochage supplémentaire des bas revenus observé dans d'autres pays.

3. La classe moyenne est la grande perdante des dernières décennies. Est-ce correct?

Schellenbauer: Effectivement, les salaires de la classe moyenne ont moins progressé que les autres ces derniers temps. La classe moyenne plie sous un fardeau fiscal particulièrement lourd et

«La classe moyenne suisse est généralement au bénéfice d'un apprentissage. Dans ce cas, l'évolution des salaires a été particulièrement décevante.»

Daniel Lampart

«L'hypothèse selon laquelle les petits et moyens salaires profiteraient d'une baisse des revenus des managers est erronée.»

Patrik Schellenbauer

exprime logiquement son mécontentement et parfois ses frustrations. En effet, elle profite moins des transferts financiers tels que les rabais sur les caisses maladie, les crèches ou les loyers. L'écart avec les bas revenus s'est réduit.

«Grâce à l'engagement des syndicats, l'écart entre les bas revenus et la classe moyenne ne s'est pas élargi.»
Daniel Lampart

Lampart: La classe moyenne suisse est généralement au bénéfice d'un apprentissage. Dans ce cas, l'évolution a été particulièrement décevante. Entre 2002 et 2010, le salaire de ces personnes a même légèrement diminué après inflation. Plus de 140 000 d'entre eux gagnent moins de 4000 francs par mois (à plein temps). Le renchérissement des caisses maladie et des loyers les a encore plus pénalisés.

Pour éviter les fins de mois difficiles, les deux membres de la famille doivent avoir un emploi.

4. *Que pensez-vous de l'évolution de l'écart de revenu entre riches et pauvres en Suisse par rapport aux autres pays?*

Schellenbauer: En dépit des lamentations, nous nous sommes très bien comportés au plan international. En dehors des pays scandinaves, aucun autre pays n'est parvenu à un tel niveau de prospérité et à en faire pareillement profiter le plus grand nombre. La distribution des salaires à plein temps est encore plus uniforme que dans les pays nordiques. La raison est à chercher dans la flexibilité du marché du travail. Les allégations d'un fossé croissant entre riches et pauvres sont déplacées et fausses.

Lampart: L'écart des revenus s'est également accru en Suisse. Les hauts revenus se sont envolés. Grâce à l'engagement des syndicats, l'écart entre les bas revenus et la classe moyenne ne s'est pas élargi. D'autres pays n'ont pas eu cette chance. Les pressions sur les salaires se maintiennent toutefois dans les branches sans convention collective de travail (CCT). Ce sont précisément les

riches propriétaires d'entreprises textiles et de chaussures qui refusent de signer une CCT.

5. *Perspectives: pensez-vous que l'écart de revenus va s'élargir ou se réduire ces prochaines années?*

Schellenbauer: Ces 3 dernières années, les inégalités ont plutôt diminué en Suisse. Je m'attends maintenant à une période de stabilité. Je m'inquiète davantage des exigences d'interventions accrues sur le marché du travail (salaire minimum, 1:12, obligation de plan social). La Suisse scie la branche sur laquelle elle est assise. Les salaires ne sont pas seulement la base d'un revenu, mais aussi des prix pour des prestations et des qualifications. C'est une grave erreur de la gauche de prétendre que l'on peut relever les salaires sans induire d'effets négatifs. Des salaires minimaux de 22 francs de l'heure profitent à court terme aux bas salaires qui ont un emploi, mais pénalisent à long terme les personnes peu qualifiées à la recherche d'un emploi.

Lampart: Cela dépend de la politique choisie. La Suisse a les moyens d'améliorer le sort de ses salariés. Les études le montrent dans tous les pays: avec de bonnes conventions collectives et des salaires minimaux, avec des hausses de salaires généralisées, des syndicats actifs et une politique de formation intelligente, on obtient des salaires équitables. Dans les autres pays, le gouvernement encourage par exemple les CCT. En Suisse, le Conseil fédéral

«C'est une grave erreur de la gauche de prétendre que l'on peut relever les salaires sans induire d'effets négatifs.»
Patrik Schellenbauer

ne fait rien. Pourtant la situation salariale de la plupart des personnes au bénéfice d'un apprentissage est mauvaise.

Cet article a été publié par «Schweiz am Sonntag» le 05/05/2013. Avec l'aimable autorisation de «Schweiz am Sonntag».

L'incitation à (un peu) travailler

Les Suisses – surtout les Suissesses – apprécient le travail à temps partiel. Cela ne tient pas seulement à la possibilité de concilier vie familiale et professionnelle, mais est aussi le résultat de fausses incitations fiscales.

Patrik Schellenbauer

C'est un record: le taux d'activité en Suisse (c'est-à-dire la part de personnes entre 15 et 64 ans actives) était de 82,5% en 2011. Ceci permet à notre pays de très bien figurer au classement de la répartition des revenus. Le lien entre la participation au marché du travail et la prospérité est simple: plus nombreux sont ceux qui travaillent, plus large est la répartition des richesses. Rien de tel qu'une hausse du chômage (officiel ou caché) pour creuser les inégalités. L'analyse du «miracle suisse de l'emploi» met en évidence une spécialité locale : la part du travail à temps partiel (34%) dépasse largement la moyenne européenne. Il n'y a pas de surprise pour les hommes (13%), mais pour les femmes (60%) la proportion est deux fois plus élevée que dans l'Union européenne (32,5%). Seules les Hollandaises sont davantage attirées par le temps partiel que les Suissesses.

Davantage de femmes actives, mais une activité moindre

En Suisse, le taux d'activité des femmes est semblable à celui des hommes. Même lorsque les enfants sont en bas âge, il est normal pour les femmes d'avoir un emploi. Cette évolution s'est traduite par une hausse de leur taux d'activité de 67% en 1991 à 78% aujourd'hui. Entretemps, la part du travail partiel s'est accrue de 46% à 60%. Cette hausse d'un tiers est si forte que le volume d'activité total des femmes n'a guère progressé. Quels facteurs amènent les femmes à apprécier pareillement le travail à temps partiel?

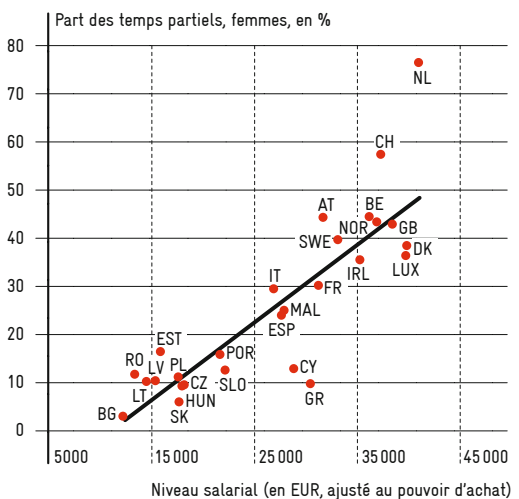
La difficulté à concilier vie familiale et professionnelle y est pour beaucoup. Certes, l'offre de structures d'accueil des enfants s'est fortement accrue ces dernières années et les horaires continus se sont généralisés. Malgré cela, combiner les exigences de flexibilité d'un emploi avec

celles de l'école relève toujours de l'exploit. Cette situation n'est cependant pas nouvelle et elle n'explique pas entièrement l'engouement pour le travail à temps partiel. D'autres facteurs économiques sont en jeu, y compris de fausses incitations fiscales.

- Dans les pays européens, un lien manifeste existe entre le niveau salarial et le taux d'activité à temps partiel des femmes. Comme l'indique le graphique, dans l'UE la part du temps partiel augmente avec le niveau des salaires. Cette simple équation explique 70% de la variation du taux de travail à temps partiel. Dans les pays à bas salaires (Pologne, Hongrie), la part oscille entre 5 et

Puisqu'on peut se permettre de travailler moins ...

En Union européenne, la part des temps partiels chez les femmes augmente avec le niveau salarial ajusté du pouvoir d'achat dans les pays ayant un bas niveau (Pologne, Hongrie) cette part est moindre.



20 %, alors qu'elle grimpe à près de 40 % dans les pays à haut salaires (Allemagne, Danemark). Le message est clair: si les femmes travaillent à temps partiel, c'est aussi parce qu'elles peuvent se le permettre. De fait, le rapport entre le niveau de salaire et le temps partiel existe aussi pour les hommes, mais à un bien moindre degré.

- L'explication du 60 % des femmes suisses travaillant à temps partiel reste toutefois lacunaire. Si l'on s'en tient uniquement au niveau de salaire, elle devrait être de 43 %. C'est ici qu'entrent en jeu les (fausses) incitations fiscales. Pour atténuer la discrimination des couples mariés, une déduction supplémentaire sur le produit du travail du conjoint a été ajoutée à l'impôt fédéral direct en 2008. La moitié du salaire d'appoint peut ainsi être déduite, mais au minimum 8100 francs et au plus 13 400 francs. Les cantons connaissent des règles particulières. En général, les premières heures de travail sont peu imposées, parfois même négativement.

- Avec l'augmentation du taux d'occupation, le revenu d'appoint est imposé de plus en plus lourdement. D'une part, la charge fiscale de l'impôt sur le revenu (fédéral, cantonal et communal) se fait plus lourde. De l'autre, l'augmentation de revenu se traduit par une diminution des prestations accordées au ménage, notamment par une baisse des allocations pour l'assurance-maladie. Avec la garde externe des enfants, il faut prendre aussi en compte les tarifs des crèches dépendant du revenu et les jours de garde supplémentaires. Pour un revenu moyen, si l'on cumule les cotisations AVS/AI et LPP et la diminution des prestations, il n'est pas rare d'enregistrer des taux d'imposition de 80 %, parfois même de 100 %, pour le deuxième salaire.

Travailler plus pour gagner autant

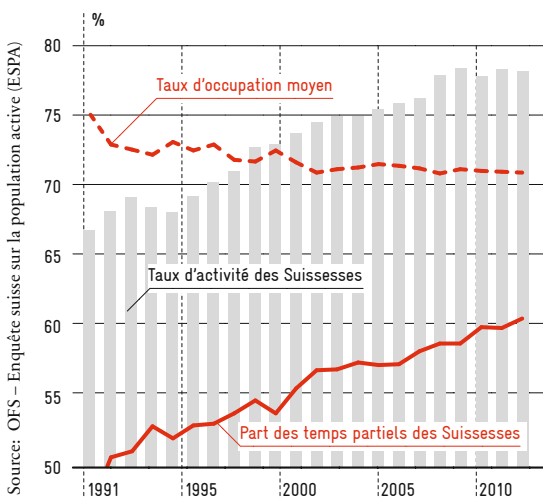
La déduction fiscale sur le produit du travail du conjoint encourage la participation (limitée) au marché du travail des femmes mariées. Le gain additionnel en cas d'activité accrue est par contre très fortement imposé (explicitement ou non). On comprend ainsi mieux pourquoi en Suisse (presque) toutes les femmes travaillent, mais leur taux d'occupation est très faible. Si le conjoint a un haut revenu, gagner plus est un luxe.

Ce modèle d'emploi n'est pas sans influencer la répartition des revenus. Au niveau du salaire horaire, les inégalités sont très faibles par rapport aux pays de l'OCDE. Mais à cause de la forte proportion de travail temporaire, les salaires versés sont repartis de manière plus inégale. La répartition des revenus est ainsi influencée tant par les incitations fiscales que par le niveau de prospérité.

Publication en ligne: 28/06/2013

... et que les taux d'activité plus élevés ne paient pas.

Les deuxièmes revenus élevés sont imposés comme des biens de luxe: voilà pourquoi les Suissesses (15-64 ans) préfèrent un taux d'activité moindre.



Une classe travailleuse

Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, la classe moyenne suisse a pu maintenir sa position économique. Elle a en effet compensé la baisse des salaires en travaillant plus, notamment du côté des femmes, qui sont plus présentes sur le marché du travail.

Patrik Schellenbauer

Dans les pays riches, on considère que la pauvreté est inacceptable. De même, une envolée des revenus élevés ou très élevés éveille la méfiance (surtout en Suisse, où la modération est une valeur importante). Ainsi, les débats concernant la répartition des richesses se concentrent sur les extrémités de la société plutôt que son milieu, et les études portant sur la frange centrale des revenus ont été rares pendant longtemps. Tou-

tefois, cet état de fait a récemment changé. Depuis longtemps, les rapports du bureau BASS constituaient la seule source d'informations sur la classe moyenne. En octobre 2012, Avenir Suisse a publié une vaste étude sur la situation économique et l'humeur de la classe moyenne suisse. En quelques mots, on pourrait la résumer ainsi: la classe moyenne

a vu ses revenus reculer par rapport à ceux des classes supérieures et inférieures, même si, en termes absolus, elle se porte très bien. Certes, la Suisse est peu touchée par les inégalités croissantes qu'on peut observer dans les autres pays, mais le système de taxes et de transferts fait obstacle à l'ascension de la classe moyenne, ce qui explique en bonne partie l'insatisfaction que celle-ci ressent.

Stabilité des revenus moyens

Récemment, les discussions sur la situation de la classe moyenne ont suscité un regain d'intérêt de

la part des autorités. L'Office fédéral de la statistique a effectué sa propre étude: «Regard sur la classe moyenne». Son court rapport arrive à des conclusions bien différentes de celles d'Avenir Suisse. Il ne permet pas, en particulier, de confirmer la polarisation que nous avons soulignée. Au contraire: selon les chiffres de l'OFS, la classe moyenne ressort renforcée. C'est ce que conclut l'étude, qui se penche, pour la période comprise entre 2000 et 2009, sur le nombre relatif de ménages de la classe moyenne, c'est-à-dire tous les ménages qui touchent entre 70 % et 150 % du revenu médian. Tandis que la classe moyenne, ainsi définie, représentait à peine 60 % de la population en 2000, elle se situait à 62 % en 2009. Par ailleurs, ces résultats sont confirmés par les études du BASS susmentionnées, qui constatent également des revenus remarquablement stables pour la classe moyenne.

La classe moyenne «malmenée» n'existerait-elle donc pas? Que faire avec ces résultats et ces conclusions contradictoires? Quelqu'un a-t-il tout simplement mal calculé? Ou bien les mêmes résultats ont-ils été interprétés de manière totalement différente, apportant une preuve supplémentaire que les statistiques peuvent prouver tout et son contraire? La situation est tout autre. L'Office fédéral de la statistique s'est appuyé sur les données de l'enquête sur le budget des ménages (EBM), qui s'intéresse aux revenus et dépenses des ménages. Son analyse repose sur des déclarations sur la distribution des revenus bruts des ménages, qui sont rendus comparables grâce à une échelle d'équivalence. Le revenu brut est composé de l'ensemble des sources de revenu de tous les membres du ménage: les salaires et les revenus tels que les coupons, les dividendes et les recettes

La classe moyenne a vu ses revenus reculer par rapport à ceux des classes supérieures et inférieures, même si, en termes absolus, elle se porte très bien.

issues des locations, mais aussi les transferts étatiques (tous types de rentes, les indemnités chômage, etc.) et les transferts privés entre ménages (par exemple les pensions alimentaires et le soutien financier des parents), ainsi que les revenus en nature.

Compenser en travaillant plus

Avenir Suisse, au contraire, étudie le marché du travail et les salaires sur la base des données de l'enquête sur la structure des salaires. Le recul relatif des salaires de la classe moyenne est, pour le revenu brut des ménages, contrebalancé par divers effets: d'une part, le développement (et la corrélation) de toutes les autres sources de revenu; d'autre part, la transformation de la composition des ménages (par exemple, le nombre d'enfants). Un autre facteur important réside dans le fait que le nombre de personnes actives a augmenté durant la période considérée, notamment à cause de la plus grande participation des femmes dans le monde du travail. Celle-ci a permis de compenser la participation décroissante des hommes et même de dépasser le nombre initial. Ainsi, la

différence salariale entre hommes et femmes a un peu diminué. Les revenus liés à une activité professionnelle étant de loin la source de revenu la plus importante pour les membres de la classe moyenne actifs, les deux effets contrebalancent la progression négative des salaires de la classe moyenne. En d'autres mots: celle-ci compense la diminution des salaires notamment en travaillant plus.

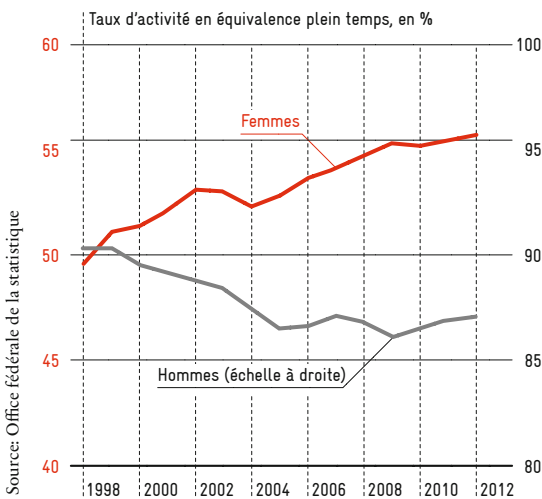
Ainsi, les résultats de l'OFS ne contredisent pas la constatation que le marché du travail se polarise. La situation de la classe moyenne reste globalement stable, ce qui (si l'on regarde ce qui se passe à l'étranger) peut déjà être considéré comme très réjouissant. Toutefois, elle doit plus travailler et fournir de plus grands efforts pour maintenir sa position dans la structure des salaires. Les membres de la classe moyenne perçoivent très fortement ce poids supplémentaire. Il serait trop simpliste de conclure que rien n'a changé à cause de la part constante que représentent les revenus bruts des ménages de la classe moyenne dans le revenu médian.

La classe moyenne a compensé la diminution des salaires notamment en travaillant plus.

Publication en ligne: 01/03/2013

Femmes très actives

La participation plus forte des femmes a compensé celle des hommes, qui a baissé: globalement parlant, la répartition du travail a crû (1998–2012).



Patrik Schellenbauer et Daniel Müller-Jentsch
«La classe moyenne malmenée»
 Résumé du livre en français,
 Avenir Suisse et NZZ, 2012

Un risque avec effets secondaires

Les salaires minimaux légaux n'aident pas ceux à qui ils s'adressent. Ils menacent les emplois peu qualifiés et renforcent la pression concurrentielle sur les travailleurs moins bien formés.

Patrik Schellenbauer

Personne ne peut sérieusement s'opposer à l'objectif de pouvoir vivre décemment de son propre travail. L'initiative pour un salaire minimum de l'Union syndicale suisse (USS) est d'autant plus populaire. Celle-ci prévoit un salaire minimum général de 22 francs par heure ou d'environ 4000 francs par mois. À première vue, ces montants ne semblent pas astronomiques dans un pays aux salaires élevés tel que la Suisse.

«Égalité» ne rime pas avec la logique du marché

En tant qu'individu socialement responsable, peut-on s'opposer à un salaire minimum légal? Oui, c'est possible. Les partisans des salaires minimaux évaluent la distribution des salaires exclusivement sur la base d'une «optique de réparti-

tion»: seul un salaire «juste» est un salaire correct. Les bas salaires qui sont insuffisants pour en vivre sont «injustes» et doivent par conséquent être corrigés à la source, c'est-à-dire sur le marché du travail même, sans le détour par la politique sociale. Mais cela ne correspond pas à la logique de ce marché. Certes, pour la plupart d'entre nous, les salaires constituent une base économique vitale; mais avant tout ce sont des prix fixés par le jeu de l'offre et de la demande, indicateurs de pénurie ou d'abondance. Les interventions publiques au niveau de la structure des rémunérations entravent ou empêchent cette fonction centrale du salaire et induisent des risques et effets secondaires indésirables.

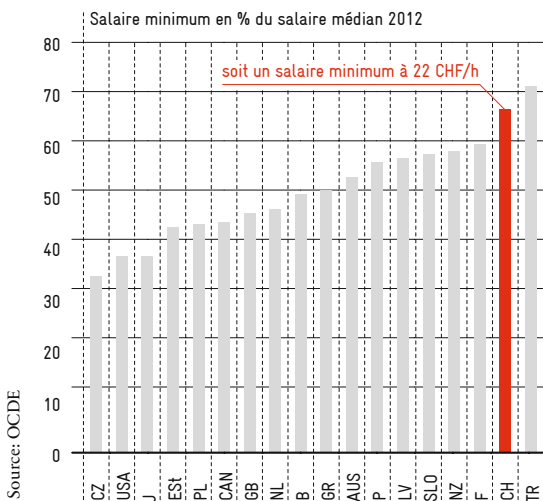
Économistes sceptiques

La question au cœur des débats est de savoir si l'augmentation artificielle des salaires en bas de l'échelle de qualification ne risque pas de supprimer des emplois pour les personnes peu qualifiées. Pour qu'un salaire minimum n'entraîne pas de suppressions de postes, il faut que les entreprises puissent répercuter les coûts supplémentaires sur les consommateurs et qu'elles n'aient pas la possibilité de remplacer la main-d'œuvre plus coûteuse par des machines ou de délocaliser la production. Ceci est certes possible dans des cas isolés, mais l'éventualité extrême d'une demande de travail totalement rigide (qui ne réagirait donc pas à l'augmentation des salaires) reste une exception.

C'est la raison pour laquelle la majorité des économistes s'oppose à l'introduction de salaires minimaux. La plupart des études et méta-analyses concluent que les salaires minimaux n'encouragent pas l'emploi des personnes peu qualifiées. Le nombre d'emplois supprimés dépend concrètement du niveau du salaire minimum. Et si les effets négatifs sur l'emploi ne sont généralement pas très

Le salaire minimum n'est pas de solution

Un salaire minimum élevé en comparaison internationale accroît la concurrence et réduit les chances d'obtenir un emploi pour les travailleurs moins productifs.



Source: OCDE

importants, les «effets égalisateurs» sur la répartition des revenus sont eux aussi très limités. Car les suppressions d'emplois condamnent le plus souvent au chômage les personnes concernées ; ce sont uniquement ceux qui continuent à travailler qui reçoivent de meilleurs salaires.

Une seule étude comme «témoin principal»

Le sujet fait toutefois l'objet d'une controverse, même parmi les économistes. Une étude très citée de Dube, Lester et Reich (2010) a montré l'absence d'effets négatifs sur les emplois faiblement rémunérés aux États-Unis. L'étude se fonde sur le fait qu'outre le salaire minimum fédéral, il existe également différentes prescriptions minimales au niveau des états américains. Se fondant sur cette réalité, l'évolution relative de l'emploi dans des «counties» (comtés) voisins, et donc semblables, mais situés dans des états différents, a été étudiée sur 15 ans. Ce travail est volontiers cité comme «témoin principal» par les partisans du salaire minimum, même en Suisse. Il ne faut toutefois pas généraliser les résultats d'une seule étude et tenir compte des points suivants:

- Comme le décrivent eux-mêmes les auteurs, il n'est pas possible de transposer les résultats de l'étude sur des pays dont le salaire minimum est beaucoup plus élevé. C'est précisément ce qui se passe: le salaire minimum fédéral aux États-Unis s'élevait en 2012 à 38% du salaire médian. L'exigence d'au moins 22 francs porterait le salaire minimum suisse à 67% du salaire moyen. Concrètement: le salaire minimum moyen dans l'étude s'élevait à 4,84 USD!
- L'étude porte surtout sur les emplois dans la restauration et les chaînes de restauration rapide. Il n'est donc pas possible de généraliser ces résultats sans autre examen préalable.
- Seul le nombre d'emplois a été étudié, pas le nombre d'heures travaillées. Il est fort possible que le renchérissement du travail non qualifié se traduise par une réduction du nombre d'embauches.

Même les étudiants pourraient en bénéficier

Les suppressions d'emplois sont une chose, mais le salaire minimum a des répercussions sur toute

l'échelle de qualification – pas uniquement sur ceux qui gagnent moins que le salaire minimum. Pour un poste donné, tout le monde n'est pas aussi performant. La fixation d'un salaire minimum incite les entreprises à se rabattre sur des candidats plus productifs qui seraient mieux rémunérés que ce qu'exige le salaire minimum. Les employés affichant une productivité légèrement supérieure à ce seuil deviennent donc plus attractifs pour les employeurs. Leur salaire augmentera. Les bénéficiaires indirects d'un salaire minimum de 22 francs seraient entre autres les étudiants qui cherchent un emploi annexe ou un stage pour les vacances. Les personnes en dessous de ce seuil n'en pâtiraient pas en termes de salaire, mais verraient leurs perspectives d'embauche se réduire. Cet effet secondaire fatal souligne le fait que les salaires minimaux n'aident pas les personnes auxquelles ils s'adressent. Par ailleurs, Dube, Lester et Reich rappellent que leur étude ne fait aucune affirmation sur ce remplacement de personnes peu qualifiées par des personnes de qualification supérieure.

Le salaire minimum augmenterait le flux migratoire

En partant du principe de la libre circulation des personnes, cet aspect devient particulièrement brûlant. La fixation d'un salaire minimum au niveau envisagé par les syndicats pourrait inciter des travailleurs d'Europe méridionale et d'Europe de l'Est à immigrer en Suisse, où elles se retrouveraient en concurrence avec des Suisses peu qualifiés. À pouvoir d'achat égal, un salaire minimum de 4000 francs correspond au salaire moyen en Italie. Il dépasse de 36 % le salaire moyen portugais. Cela déboucherait bien vite sur des exigences ultérieures de garantie de l'emploi et de priorité à donner aux nationaux.

Publication en ligne: 02/07/2013

Redistribution peu nécessaire en Suisse

En Suisse, on redistribue moins les richesses non pas parce que l'on se soucie particulièrement peu des inégalités, mais parce que, en comparaison internationale, les différences de revenu sont peu importantes, même sans l'intervention de l'État.

Gerhard Schwarz

Dans aucun autre pays, les revenus du marché avant l'intervention de l'État ne sont aussi également répartis qu'en Suisse.

La première impression est surprenante. La Suisse est connue pour être un pays de l'égalité. Or, fait marquant dans ce pays de la cohésion, du consensus et de la solidarité, la redistribution des richesses est l'une des plus faibles au monde.

C'est ce que montre la partie supérieure du graphe du mois. Elle représente, en s'appuyant sur la réduction par le coefficient de Gini, l'ampleur de la redistribution. Il n'y a guère qu'en Corée du Sud et en Islande que les richesses

sont encore moins redistribuées. Même aux États-Unis, qui ne sont pas réputés pour leur redistribution des richesses, celle-ci est clairement plus élevée. À regarder les pays voisins, celles de l'Allemagne et de l'Italie sont deux fois plus importantes; en France et en Autriche, c'est même trois fois plus environ.

«Plus égal» qu'en Allemagne

Le graphe montre également les raisons de cette situation: dans pratiquement aucun autre pays, les revenus du marché (salaires, taux d'intérêts, recettes issues des locations) avant l'intervention de l'État ne sont aussi également répartis qu'en Suisse. C'est ce que montrent les barres en dessous du zéro. Plus la barre est longue, c'est-à-dire plus le coefficient de Gini est élevé, moins les revenus avant l'intervention de l'État sont également répartis. Parmi les pays représentés, seule la Corée du Sud affiche une répartition primaire plus égale; les autres pays sont «moins bien» placés (si on peut dire que «moins égal» est quelque chose de «moins bien», ce qui est une équivalence discutable). Autrement dit, le besoin de répartir

les richesses est plus fort dans tous les autres pays. Comme les revenus bruts sont plus également répartis en Suisse, la répartition des revenus nets est, malgré la plus faible redistribution, plus égale qu'en Allemagne, en France ou en Italie, où l'État redistribue plus activement les richesses.

Cette relative égalité est confirmée par d'autres statistiques. Ainsi, en 2010, le revenu du 9e décile, c'est-à-dire le seuil de revenu qui sépare le 10 % des salaires les plus élevés des autres, était 2,7 fois plus élevé que celui de premier décile, le seuil de revenu au-dessous duquel l'on fait partie des 10 % plus pauvres. Aux États-Unis, ce coefficient est de 5,0; en Grande-Bretagne, de 3,6. Même en Allemagne et en Autriche, la différence est clairement plus importante. Les seuls pays pour lesquels on dispose de chiffres et qui affichent un coefficient plus faible (mais pas de beaucoup) sont la Finlande, la Norvège, la Suède, la Belgique et l'Italie (la valeur la plus faible se situe un peu au-dessus de 2,2). De plus, l'écart est resté relativement stable depuis 1996. À l'époque, il se situait à 2,4. On peut constater cette stabilité également pour la part des salaires qui constituent le groupe des 1% les plus élevés. Contrairement aux pays anglo-saxons, en Suisse cette part a peu progressé depuis 1990; elle est même restée au même niveau depuis 1930, malgré quelques légères variations. Il faut s'intéresser au pour mille tout en haut de l'échelle pour que les choses changent. Toutefois, l'augmentation a été plus modeste en Suisse qu'aux États-Unis.

Si l'on adopte un autre angle d'analyse et qu'on se demande quel est le pourcentage de la population plus défavorisé, c'est-à-dire le pourcentage de travailleurs qui gagnent moins que les deux tiers du salaire médian brut (qui est, en Suisse, très élevé), on arrive à une valeur de 9% seulement, un chiffre qui est nettement inférieur à

celui de beaucoup d'autres pays semblables et qui, de plus, a diminué de 4 points de pourcentage depuis 2000. Aux États-Unis, la valeur se situe à 25 % environ; en Allemagne, à 18 %, soit le double de la Suisse (elle a aussi augmenté de 3 points de pourcentage depuis 10 ans). Les chiffres pour l'Autriche sont du même ordre de grandeur (16 %).

Oublis dans le calcul de la fortune

Les partisans de la redistribution sont souvent prêts à concéder qu'il y a certes une certaine égalité dans la distribution des salaires, mais que c'est la répartition des patrimoines qui pose problème. En réalité, un usage superficiel des statistiques induit en erreur. En effet, selon les statistiques fiscales, près de 60 % des contribuables ne disposent d'aucune fortune nette ou d'une fortune inférieure à 50 000 francs. Toutefois, ces chiffres ne prennent pas en compte les deuxième et troisième piliers, pas plus que les valeurs de marché des biens immobiliers. Ceux-ci ne sont comptabilisés que pour moitié ou même moins de leur valeur réelle. Ainsi, les deux facteurs les plus importants dans la fortune des ménages privés sont

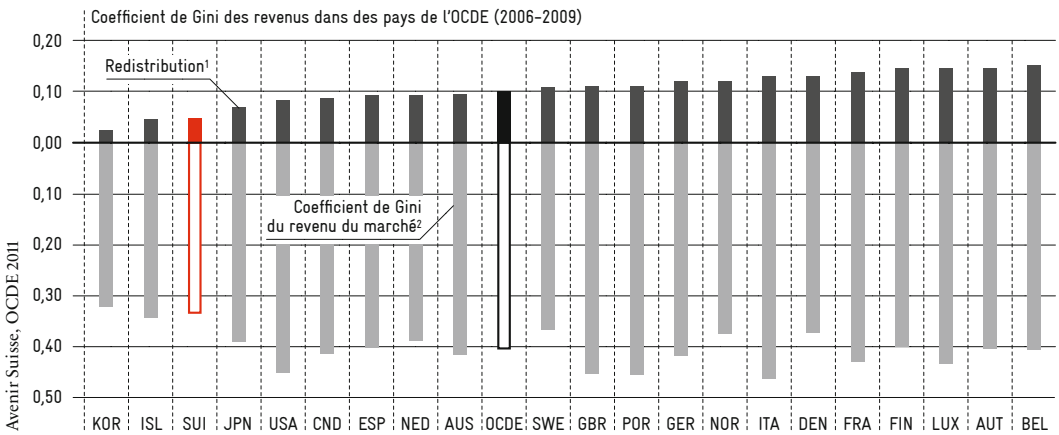
exclus des statistiques ou fortement sous-estimés: si l'on corrigeait les statistiques de ces imprécisions et que l'on prenait comme élément de référence les ménages plutôt que les contribuables, on constaterait que plus d'un cinquième (22 %) des ménages suisses disposent d'une fortune supérieure à 1 million de francs. Dans le monde, seuls Singapour et Hong Kong affichent un chiffre plus élevé.

La conclusion à en tirer saute aux yeux: en Suisse, on redistribue moins les richesses non pas parce que l'on se soucie particulièrement peu des inégalités, mais parce que ces inégalités sont limitées, même avant l'intervention de l'État. Le marché du travail, relativement libéral, n'engendre en soi pas plus, mais moins d'inégalité. De plus, si l'on prend en compte les deux facteurs les plus importants dans le calcul de la fortune, un nombre particulièrement élevé de ménages suisses disposent, entre les biens et les capitaux, d'une fortune importante.

Cet article a été publié dans la «Neue Zürcher Zeitung» le 17/04/2013. Avec l'aimable autorisation de la «Neue Zürcher Zeitung».

Faible redistribution et répartition égale des revenus en Suisse

Dans aucun autre pays, les revenus du marché (salaires, taux d'intérêts, recettes issues des locations) avant l'intervention de l'État ne sont aussi également répartis qu'en Suisse. En d'autres termes, le besoin de répartir les richesses (et les coûts y liés) pour atteindre une répartition des revenus nets semblable à celle des pays voisins y sont moindres.



Sources: Avenir Suisse, OCDE 2011

¹ Redistribution (différence entre les coefficients de Gini du revenu du marché et du revenu net): plus la barre est longue, plus la redistribution étatique est importante.

² Coefficient de Gini du revenu du marché: plus la barre est longue, moins le revenu avant l'intervention de l'État est également réparti.

Que vaut encore un salaire?

Nous nous offrons un appartement plus spacieux et luxueux et travaillons moins longtemps pour couvrir nos besoins de base. En termes de pouvoir d'achat, toutes les couches de la population se portent mieux.

Simone Hofer Frei et Patrik Schellenbauer

Notre salaire nous offre davantage de biens et services et nous travaillons moins longtemps pour répondre à nos besoins fondamentaux en biens et services.

Le niveau de revenu, calculé en francs, est pourtant une piètre indication des biens et services qu'il est possible d'acquérir. Il en va de même du niveau des prix pour évaluer le pouvoir d'achat dans un pays. Mieux vaut se pencher sur l'évolution du salaire par rapport au prix des dépenses de base pour le logement, la nourriture, les boissons et les loisirs et en déduire la parité du pouvoir d'achat intérieure.

Les médias et le grand public répètent que le coût de la vie a renchéri, notamment pour les locataires, alors que les salaires ont stagné. C'est généralement faux. L'augmentation du pouvoir d'achat a profité à toutes les couches de la population.

Travailler moins pour un kilo de pain

Notre salaire nous offre davantage de biens et services. Autrement dit, nous travaillons moins longtemps pour répondre à nos besoins fondamentaux. La raison est double:

- 01_ Les salaires augmentent grâce à la hausse de productivité, à la baisse du chômage et à la forte demande d'exportations de produits suisses.
- 02_ La division internationale du travail et le progrès technique réduisent le prix nominal des biens et services de la vie quotidienne, surtout des habits, de l'alimentation, des transports et des télécommunications. En Suisse, le pouvoir d'achat réel d'une heure

de travail s'est nettement accru, tandis que la hausse du franc réduisait le coût des vacances et des achats à l'étranger.

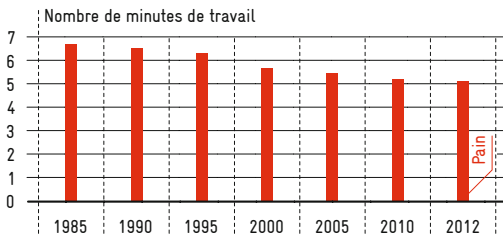
En termes réels, les loyers ne sont pas plus chers

La parité du pouvoir d'achat ne baisse pas davantage sur le marché du logement. L'idée d'une «massive redistribution» des salariés et locataires au profit des riches propriétaires au cours de la dernière décennie n'est pas confirmée par les chiffres. Le graphique 2 (page 30) s'appuie sur les chiffres de l'AVS de 2000 à 2010. Il en ressort que les salaires réels se sont appréciés un peu plus que les loyers réels des baux existants. Ces derniers sont particulièrement soumis aux contraintes du droit du bail. En vertu du droit, la baisse des taux d'intérêt a limité les hausses de loyers. Celui qui n'a pas déménagé ces derniers dix ans s'en est donc sorti à son avantage. La moitié des locataires ont une location d'une durée de 10 ans. Pour les autres 50 %, ceux qui ont déménagé, le résultat est différent. Nous observons que les loyers réels du marché libre – seule l'approche réelle compte – n'ont atteint qu'en 2010 leur niveau de 1988 et 1994. C'est une légende de croire que les loyers n'ont jamais été aussi chers qu'aujourd'hui. Il est vrai qu'en moyenne, entre 2000 et 2010, les nouveaux loyers ont davantage renchéri que les loyers des baux existants, mais leur hausse n'a guère dépassé celle des salaires. Cette façon de calculer ne reflète d'ailleurs pas la réalité. Elle prend pour hypothèse un déménagement par année et suppose que le nouveau loyer corresponde aux conditions du marché. En réalité, le pouvoir d'achat des locataires s'est maintenu durant la dernière décennie malgré les fortes pressions de la demande.

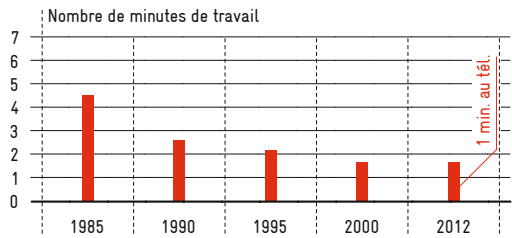
Des exceptions demeurent. Il s'agit des nouvelles locations et des relocations dans les grandes

Graphique 1: Temps de travail pour...

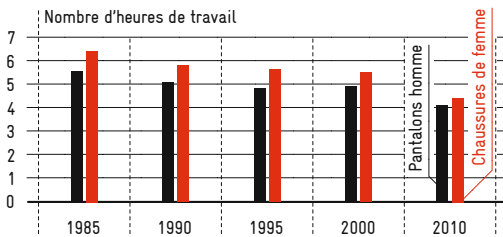
1 kg de pain *Le kilo de pain nécessitait 5,1 minutes de travail en 2012 pour un salaire horaire moyen (36.25 francs). Au tournant du siècle, les Suisses devaient travailler une demi-minute de plus. En 1985, le kilo de pain mi-blanc nécessitait même 7 minutes de travail.*



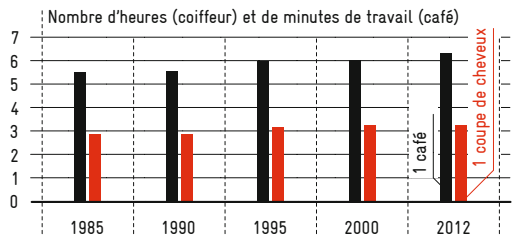
1 minute au téléphone *Il y a 20 ans, un appel d'Australie coûtait une petite fortune pour rassurer les parents en Suisse. Les prix des services télécoms ont diminué de moitié en termes réels.*



Habillement *Les habits sont des produits bon marché fabriqués en Asie ou en Europe de l'Est, où les salaires et la parité du pouvoir d'achat sont encore modestes. Dans les années 1980, un pantalon standard pour homme coûtait 4,7 heures de travail. Aujourd'hui, le même travail donne aussi droit à un repas de midi.*



Café, crème, coiffeur *À l'inverse de la gastronomie et des services personnels, il faut travailler plus longtemps pour une coupe de cheveux ou un café. Pour ce dernier, l'explication tient à la hausse des loyers des bistros bien situés et pour les coiffures surtout à l'augmentation des coûts salariaux.*



Source: OFS

villes ou à des endroits particulièrement recherchés. Le nouveau locataire a effectivement consacré une part supérieure de son salaire à son loyer. Il a donc subi une perte de pouvoir d'achat.

Massive amélioration pour les locataires depuis 1970

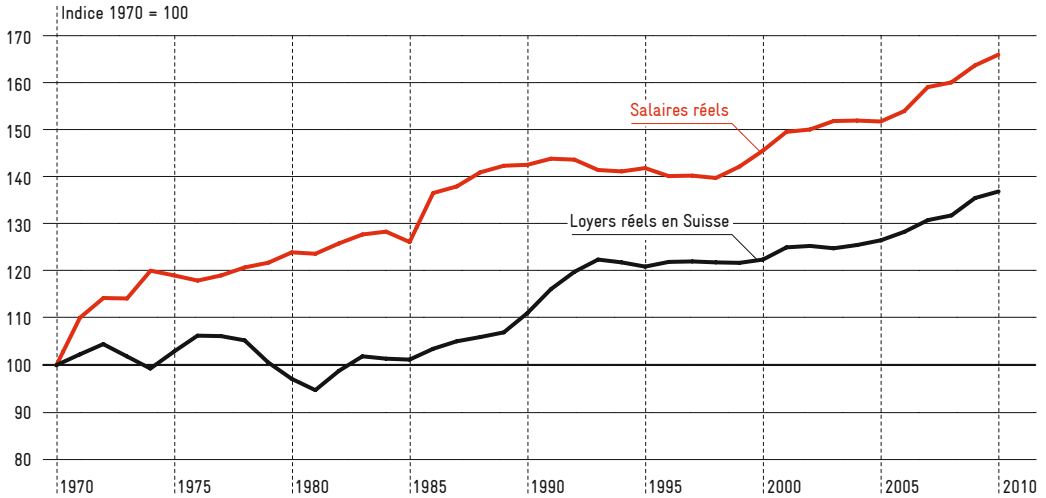
Le meilleur est à venir: les locataires n'ont pas seulement maintenu leur pouvoir d'achat, mais ils l'ont massivement accru depuis 1970. Le graphique 3 indique la surface de location qui a pu être louée avec une heure de travail d'un salaire moyen. En 1970, il s'agissait de 2,6 m², en 2010 de 3,9 m². En d'autres mots, pour un logement de 100 m², on travaillait 40 heures par mois en 1970 (100/2,5), mais à peine 25 heures en 2010. Sans cette hausse du pouvoir d'achat, il serait bien compliqué d'expliquer pourquoi les logements sont sans cesse

plus spacieux. Selon le tableau 2, la surface locative moyenne est un quart plus grande qu'en 1970. Tandis qu'en 1970, il fallait travailler jusqu'au 15 mars pour payer son loyer, la date a été aujourd'hui avancée au 8 mars. On travaille presque aussi longtemps mais pour un plus grand logement. Sans parler d'un confort supérieur et d'un équipement plus moderne.

Première publication dans le magazine «Komplex» de Halter Unternehmungen (5/2012)

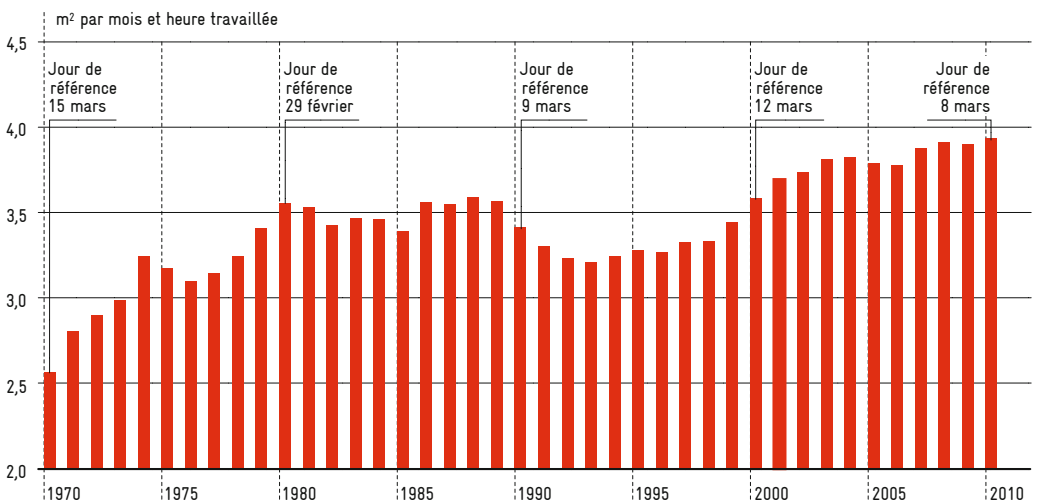
Graphique 2: Pouvoir d'achat augmenté pour les locataires

Les loyers réels pour les baux existants ont crû depuis 1970 de presque 40%, mais pendant la même période les salaires réels ont crû même de 66%. Le pouvoir d'achat des locataires en résulte augmenté. Cela explique pourquoi les appartements se sont de plus en plus agrandis. Aujourd'hui, la surface habitable a augmenté d'un quart par rapport à 1970.



Graphique 3: Travailler autant pour un logement plus grand

En 1970, il fallait travailler jusqu'au 15 mars pour payer son loyer annuel. En 2010, c'était jusqu'au 8 mars. C'est vrai qu'on travaille presque autant, mais on peut se permettre des appartements plus spacieux. En plus, le confort s'est nettement amélioré pendant cette même période.



1900 heures de travail

Grâce à la croissance économique, les salariés suisses peuvent travailler moins longtemps pour bénéficier de plus de temps libre. La durée de travail annuelle en Suisse a reculé de plus d'un tiers depuis 1970 et était en 2012 de tout juste 1900 heures. Néanmoins, le temps libre ne devient important que lorsqu'on atteint un salaire horaire et un niveau de vie élevés, comme le montre une comparaison avec l'Asie: les Asiatiques besogneux compensent les salaires horaires bas en travaillant plus longtemps et en prenant moins de vacances. Ainsi, d'après l'étude d'UBS «Prix et salaires en 2012», la durée de travail annuelle moyenne à Hong-Kong était de 2295 heures. À Singapour aussi, on travaille nettement plus longtemps qu'en Suisse: 2088 heures. Mais, comme la valeur du temps libre n'entre pas dans le calcul total de la richesse nationale, les revenus des peuples d'Europe et d'Asie devraient continuer à converger. *SH*

Taux de pauvreté légèrement en baisse

La pauvreté peut être déterminée en termes absolus ou relatifs par rapport au niveau de revenu moyen. Dans les sociétés riches, parler de seuil de pauvreté au sens d'un minimum vital limité à l'existence physique ne semble pas approprié car les besoins vitaux (nourriture, logement, habillement) sont entièrement couverts. Pour cette raison, la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) a défini le minimum vital social intégrant également le développement professionnel et la participation à la vie culturelle.

Le seuil absolu de pauvreté était fixé en 2010 à 2250 francs pour les individus et à 4000 francs pour les ménages à 4 personnes. Selon ces critères fixés, 600 000 personnes, soit 7,9% de la population résidente, se trouvaient en dessous du seuil de pauvreté. Toutefois, par rapport à l'année 2008, le taux de pauvreté a régressé d'1,2 point de pourcentage et le nombre de pauvres a baissé de 70 000. En même temps, les revenus disponibles des ménages pauvres se sont rapprochés du seuil de pauvreté. Si la situation générale s'améliore, c'est notamment grâce aux développements favorables du marché du travail.

Puisque les seuils de pauvreté varient de pays à pays, les comparaisons internationales se font sur la base de la pauvreté relative. Grâce à la répartition relativement égalitaire des revenus en Suisse, la pauvreté relative en Suisse se trouve en dessous de la moyenne de l'UE. *PS*

Lutter avec le marché contre la pauvreté

Le rôle discutable de l'État dans la lutte contre la pauvreté

Le libre-échange et l'économie de marché étaient jadis des moyens efficaces de lutter contre la pauvreté car la concurrence entraîne une baisse des prix à la consommation. Aujourd'hui, le vent a tourné et on accuse généralement l'économie de marché d'enrichir les riches et d'appauvrir les pauvres.

La lutte contre la pauvreté se résume presque exclusivement à une redistribution de la richesse et à plus de régulation: par des subventions et des transferts dans la politique sociale, et de plus en plus par des interventions dans le marché du travail et le marché du logement. On ignore souvent que la redistribution a aussi un coût et entraîne une perte de prospérité. Le rôle de l'État et les effets de la politique de redistribution sont rarement remis en question.

En prenant l'exemple de la Grande-Bretagne, Kristian Niemitz montre dans son livre très respecté «Redefining the poverty debate» (Institute of Economic Affairs 2012, www.iea.org.uk), que la pauvreté en Grande-Bretagne est favorisée aussi par des prix excessifs dus aux interventions de l'État, notamment dans la politique de construction de logements. Plus de marché réduirait au contraire la pauvreté. Niemitz recommande de libéraliser le marché du travail britannique, de supprimer les incitations négatives qui découragent l'emploi et de décentraliser l'aide sociale. *SH*

Publications



Responsables Gerhard Schwarz, Patrik Schellenbauer et Simone Hofer Frei, Avenir Suisse, Zurich
 collaborateurs Barbara Angerer, Jérôme Cosandey, Michael Mandl, Jörg Naumann, Verena Parzer
 Epp, Lukas Rühli, Samuel Rutz, Marco Salvi, Annegret Sturm, Dominique Zaugg, Luc Zobrist
 rédaction Giessereistrasse 5, 8005 Zurich téléphone 044 445 90 00 e-mail redaktion@avenir-suisse.ch
 traduction Véronique Bohn, Emmanuel Garessus mise en page arnold.kircherburkhardt.ch tirage 8500
 exemplaires impression Feldegg AG, www.feldegg.ch publication trois fois par an download Télécharge-
 ment et réimpression, aussi d'extraits, permis avec référence à la source («avenir spécial»); disponible
 sous forme de pdf sur www.avenir-suisse.ch.